

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4279 - LUNDI 27 JUIN 2022

SITUATION DANS L'EST DE LA RDC

Les forces vives nationales s'opposent au déploiement d'une force régionale

Une manifestation a été organisée, le 25 juin, à Kinshasa pour dire non au déploiement de la force régionale des pays d'Afrique de l'Est dans la partie orientale de la République démocratique du Congo

(RDC). A cette manifestation, des mouvements citoyens ont également pris part certaines grandes figures de la politique congolaise dont l'opposant Martin Fayulu. Partout à travers le territoire congolais,

des manifestations sont organisées pour dénoncer cette décision des chefs d'Etat de la sous-région.

Page 3

PLUIE INOPINÉE DU 23 JUIN

Didace Pembe alerte sur la pollution de l'air dans la capitale congolaise



Notant que cette pluie inopinée ne peut être attribuée au changement climatique, étant donné que ce phénomène a également été observé à Kinshasa en 1961, le président de l'Alliance des écologistes congolais, Didace Pembe Bokiaga, a

tiré une sonnette d'alarme sur la pollution de l'air dans la capitale congolaise, une ville située dans une cuvette avec peu de vent pour évacuer les particules toxiques.

Page 3

RELANCE ÉCONOMIQUE

6 % de taux d'exécution du budget agricole en cinq mois

La RDC a dépensé 8,7 millions de dollars américains au cours des cinq premiers mois de l'année en cours, contre des prévisions arrêtées au cours de cette période de l'ordre de 142,6 millions. Le rapport mensuel sur les états de suivi budgétaire indique, pour les cinq premiers mois, un taux d'exécution de 6,1 %. Il en ressort clairement que le gouvernement de la République n'a pas tenu ses engagements pour la relance du secteur agricole malgré un plan de relance ambitieux.

Page 3

ART ET ÉVANGILE

L'association Futur'ark lance la première édition d'Éwaggelion festival



Ewaggelion festival, indique l'association culturelle Futur'ark, « explore les arts dans tout ce qu'ils ont de singulier et d'universel pour favoriser le métissage avec la foi chrétienne, l'histoire et le développement ». Ce, « autour d'une programmation se situant au croisement de la diversité culturelle, la pensée scientifique et le particularisme chrétien ».

Michel Bakenda, Claude Mushikangondo, Trina Fukiau et Chœur la Grâce sont les têtes d'affiche du concert de clôture de l'événement qui se tiendra, les 29 et 30 juin, sur le thème « Art, Go'spel et développement ».

Page 4

WFAD-RDC

La lutte contre les drogues et les conduites addictives comme une priorité de l'action publique

A l'occasion de la Journée mondiale contre l'abus et le trafic illicite de drogues, le bureau pays de la Fédération mondiale contre la drogue (WFAD-RDC) a rappelé que par sa résolution 42/112 du 7 décembre 1987, l'Assemblée générale des Nations unies avait décidé de la célébrer le 26 juin de chaque année, afin d'exprimer « sa détermination à renforcer l'action et la coopération pour atteindre l'objectif d'une société internationale exempte d'abus de drogues ».

La Journée mondiale contre l'abus et le trafic illicite de drogues pour cette année est célébrée sur le thème « Relever les défis de la drogue dans les crises sanitaires et humanitaires ». Cette célébration mondiale, soutenue chaque année par des particuliers, des communautés et diverses organisations du monde entier, vise à sensibiliser au problème majeur que représentent les drogues illicites pour la société.

Le bureau-pays WFAD-RDC a également indiqué qu'en cette journée, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) s'attaque aux problèmes de drogue transnationaux existants et émergents qui découlent de situations de crise. Pour lui, c'est l'occasion de continuer de plaider en vue de protéger le droit à la santé des plus vulnérables, notamment les enfants et les jeunes, les personnes qui consomment des drogues, celles qui souffrent de troubles liés à la consommation de drogues et celles qui ont besoin d'un accès à des médicaments contrôlés.

« Avec la campagne #CareInCrisis, l'ONUDC appelle les gouvernements, les organisations internationales, la société civile et toutes les parties prenantes à prendre des mesures urgentes pour protéger les personnes, notamment en renforçant la prévention et le traitement de la consommation de drogues et en s'attaquant à l'approvisionnement en drogues illicites », a souligné WFAD-RDC

dans un message signé à cette occasion par son représentant Pays, Dandy Yela-Yolemba.

Cette campagne met en avant des données tirées du rapport mondial sur les drogues publié chaque année par l'ONUDC et fournit ainsi des faits ainsi que des solutions pratiques au problème mondial actuel de la drogue, afin de parvenir à une vision de la santé pour tous fondée sur la science.

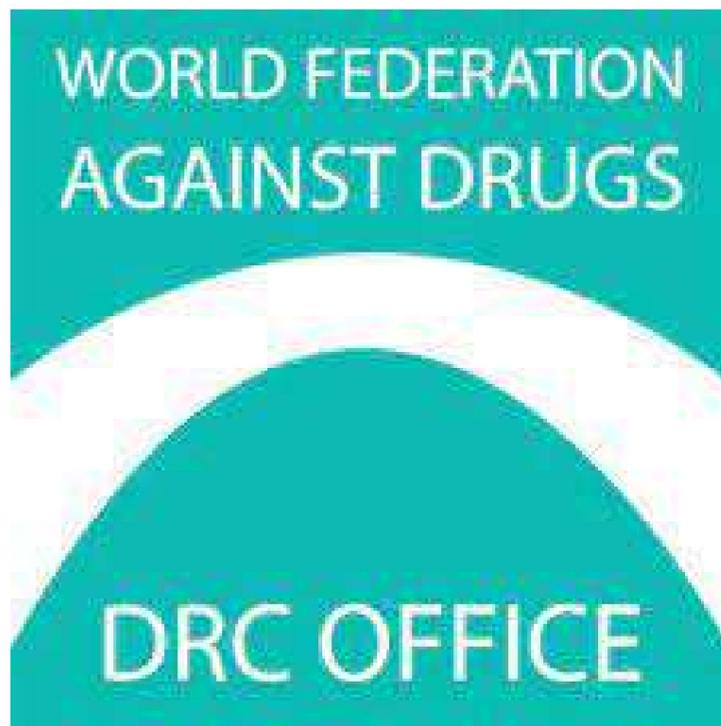
Le partage des résultats de recherche

Pour WFAD-RDC, en effet, la Journée mondiale de lutte contre l'abus de drogue et le trafic illicite est l'occasion de partager des résultats de recherche, des données factuelles et des solutions, afin de continuer à puiser dans un esprit de solidarité partagé. « La campagne invite chacun à faire sa part en se souciant des autres, même en temps de crise », a insisté ce bureau. Mais, c'est également pour lui l'occasion d'insister sur le fait que la lutte contre les drogues et les conduites addictives doit constituer une priorité de l'action publique, afin de protéger les citoyens congolais, en particulier les plus jeunes et les plus vulnérables. « La consommation des drogues et autres substances psychotropes, surtout par les plus jeunes, est devenue une problématique sociétale complexe touchant à la sécurité et la santé mentale des citoyens. D'où la nécessité de mettre en cohérence les actions de tous les acteurs : ins-

titutionnels, professionnels et associatifs », a indiqué WFAD dans son message.

Campagne de sensibilisation sur la lutte contre l'abus de drogues et les substances psychotropes La Fédération mondiale contre la drogue, a rappelé son bureau de la République démocratique du Congo (RDC), organise chaque deux ans un forum mondial dont le tout dernier, le huitième de la série depuis la création de cette fédération en 2009, vient de se tenir du 13 au 14 juin à Göteborg, en Suède. Celui-ci est un lieu de rencontre pour ses membres ainsi que pour les professionnels, les universitaires, les autorités locales, régionales et nationales et d'autres décideurs du monde entier travaillant pour prévenir l'abus de drogues, augmenter le traitement et promouvoir le rétablissement et la réintégration, les prestations de service. Lors de ces travaux, en effet, des experts du domaine partagent des recherches, des meilleures pratiques et des outils sur la prévention, le traitement et la récupération, le plaidoyer – cette piste spéciale comprend le plaidoyer pour le financement, la prévention, les droits des enfants.

Pour la RDC, le bureau de WFAD compte lancer dans les tout prochains jours, en collaboration avec la société civile nationale et le Programme national de lutte contre les toxicomanies, la campagne de sensibilisation à la lutte contre l'abus de drogues et les substances psychotropes dans les milieux



des jeunes. Cette action sera menée avec l'appui du ministère de la Jeunesse, Nouvelle citoyenneté et Cohésion nationale, et l'appui financier de la Coopération suédoise. Elle vise à aider les jeunes congolais à être mieux informés sur les méfaits et les conséquences négatives de la consommation des drogues et autres substances psychotropes à l'instar de la fameuse drogue artisanale « Bombé », consommée par les jeunes et dont les conséquences à court, moyen et long terme restent à déterminer ; un poison pour la jeunesse et son avenir. L'ONUDC va publier, le 27 juin, le rapport mondial sur les drogues pour l'année 2022. « Ce rapport présente une vue

d'ensemble des tendances actuelles sur les marchés mondiaux des drogues et inclut les dernières informations sur la consommation, la production et le trafic de drogues. Il analyse l'écart entre les sexes en matière de consommation de drogues et l'impact de la pandémie de covid-19 », a expliqué WFAD-RDC. Et de noter que ce rapport se penche également sur l'avenir potentiel du marché mondial des opiacés, examine l'impact de la permissivité accrue à l'égard de la légalisation du cannabis, étudie la relation entre les drogues et les conflits, et comprend une section spécifiquement consacrée à l'impact des drogues sur l'environnement.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Gyllin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Mauakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SITUATION DANS L'EST DE LA RDC

Les forces vives congolaises contre le déploiement d'une force régionale

Une marche a été organisée, le 25 juin, à Kinshasa pour dire non au déploiement de la force régionale des pays d'Afrique de l'Est dans la partie orientale de la République démocratique du Congo (RDC).

La manifestation des mouvements citoyens a vu la participation de certaines grandes figures de la politique congolaise dont l'opposant Martin Fayulu. Interrogé, il a expliqué pourquoi il s'est associé aux mouvements citoyens pour exiger la fin des relations diplomatiques avec le Rwanda ainsi que pour afficher son opposition au déploiement d'une force régionale à l'est du pays. « Quand un pays vous attaque, vous ne pouvez pas être en relation diplomatique avec lui », a-t-il laconiquement répondu.

Plusieurs manifestations se tiennent à travers le pays pour dire non au déploiement d'une force régionale en RDC telle que décidée par les chefs d'Etat de la sous-région. Kinshasa, note-t-on, n'a pas encore coupé les relations diplomatiques avec Kigali, en dépit de la « mise en garde » donnée à l'ambassadeur rwandais en poste en RDC. Au terme de leur troisième conclave, le 20 juin à Nairobi, au Kenya, les

dirigeants des pays membres de la Communauté d'Afrique de l'Est étaient tombés d'accord pour le déploiement d'une force régionale afin d'« imposer » la paix dans l'Est de la RDC. Ils avaient également appelé à un cessez-le-feu immédiat. Ce sommet a appelé « à une cessation immédiate de toutes les hostilités à l'Est de la RDC et à tous les groupes armés, tant étrangers que locaux, à déposer les armes immédiatement et sans condition, et à s'engager au processus politique » ; ainsi qu'« à la déclaration des provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu (Bunagana, la plupart des régions du Petit Nord, Masisi, Lubero, Axe principal Beni-Kasindi) et du Sud-Kivu Zones sans armes, où tout individu ou groupe portant des armes en dehors des forces loyalistes et légalement déployées, et mandatées dans le pays sera désarmé ».

Lucien Dianzenza

RELANCE ÉCONOMIQUE

6 % de taux d'exécution du budget agricole en cinq mois

Le gouvernement de la République a déboursé 8,7 millions de dollars américains en faveur de l'agriculture au cours de la période sous examen. Il s'agit de 6,1 % du montant prévu par les prévisions budgétaires pour l'année en cours. Par ailleurs, cet argent aurait servi essentiellement aux frais de fonctionnement des institutions agricoles.

L'agriculture n'arrive toujours pas à drainer des investissements publics conséquents pour son redémarrage effectif en République démocratique du Congo (RDC). Selon les prévisions budgétaires en rapport aux cinq premiers mois de l'exercice 2022, le budget agricole prévoit un financement de l'ordre de 142,6 millions de dollars américains. Reprenant ces informations dans son contenu, le dernier rapport mensuel des états de suivi budgétaire confirme ainsi un faible taux d'exécution budgétaire au profit d'un secteur qui est, paradoxalement, incontournable dans le cadre des efforts de diversification de l'économie nationale. En outre, les chiffres plantent un triste décor du financement agricole. Au cours des cinq premiers mois de l'année, les prévisions budgétaires du secteur agricole étaient estimées légèrement au dessus des 142 millions de dollars américains. Pourtant, le montant décaissé ne représente que 8,7 millions, soit un taux d'exécution de 6,1 %.

L'analyse du rapport mensuel fait ressortir un deuxième écueil, cette fois du financement de moins d'une dizaine de millions de dollars qui a servi, « en gros », au fonctionnement des institutions du secteur agricole. Il s'agit d'une enveloppe globale de 681 millions de Francs congolais qui a permis, entre autres, la rémunération des agents et cadres de l'administration agricole. Même si l'argent a bien servi à la paie, on est loin des prévisions pour cette rubrique qui arrêtaient plutôt le montant global de 13,7 milliards de Francs congolais.

Le document ne s'arrête pas qu'à livrer des précisions sur les dépenses agricoles et leur taux d'exécution dérisoire. Plus loin, un paragraphe aborde le point crucial des crédits prévus en faveur du secteur de l'agriculture en RDC. Pour cette année, il est prévu des crédits de l'ordre de 342 millions de dollars américains pour la relance du secteur agricole, qui figure, il faut le souligner, dans le programme d'action du gouvernement Sama. On en est très loin dans la réalité et rien n'indique un revirement de la tendance au cours des prochains mois. A la moitié de l'année, le gouvernement de la République a sorti moins du dixième de ce qui était prévu comme financement du secteur agricole. Pourtant, il était question de plusieurs actions au cours de cette année, dont l'octroi des subventions pour l'acquisition des intrants agricoles, l'installation des grands entrepôts de stockage et séchage, la création des centres de négoce des produits agricoles, le déblocage des fonds prêtables à faible intérêt et la distribution des outils et matériels agricoles.

Laurent Essolomwa

PLUIE INOPINÉE DU 23 JUIN

Didace Pembe alerte sur la pollution de l'air dans la capitale congolaise

Les habitants de Kinshasa ont été surpris, le 23 juin vers 10 h du matin, par une pluie observée dans plusieurs quartiers. Le président de l'Alliance des écologistes congolais (Aéco), Didace Pembe Bokiaga, a profité de cette occasion pour apporter certaines précisions par rapport à ce phénomène.

Le député national et premier des écologistes congolais, Didace Pembe, a rappelé que la grande saison sèche débute en moyenne le 15 mai de chaque année et est caractérisée par l'absence des précipitations et des températures nettement moins élevées. a rappelé que ce fait est remarquable. « La dernière pluie observée un 23 juin à Kinshasa date de 1961 », a-t-il fait observer. Selon lui, « cette pluie inopinée ne peut être attribuée au changement climatique étant donné que le phénomène avait été observé 61 ans plus tôt ». Il a fait remarquer que la pluie du 23 juin a été très acide car en tombant, elle s'est chargée de particules matières, d'ozone, de dioxyde d'azote (NO₂), de monoxyde de carbone, de dioxyde de soufre et de plomb ainsi que d'autres particules nocives.

Pour le président de l'Aéco, ce phénomène météorologique interpelle donc les Kinois et tous les Congolais sur un autre problème de santé publique largement ignoré par les autorités. Il s'agit de la pollution de l'air dans la capitale qui est située dans une cuvette avec peu de vent pour évacuer les particules toxiques.



Didace Pembe

« L'Organisation mondiale de la santé estime que la pollution de l'air est à l'origine de près de 200 000 décès chaque année en Afrique (WHO, 2016). Si cette question sur la dégradation de la qualité de l'air reste pendante, le continent africain atteindrait 600 000 décès en 2050 », a souligné Didace Pembe. Il a fait également observer que le trafic routier est intense

dans la ville de Kinshasa, avec presque 90 % de vieux véhicules en mauvais état, ne disposant pas de pot catalytique ni d'autres dispositifs d'épuration de gaz. « Les moteurs diesel rejettent des doses massives de NO₂ tandis que les moteurs à essence utilisent toujours un carburant avec une teneur en plomb égale à 0,10 g/l. Or, il n'existe pas de seuil en-dessous duquel

l'exposition au plomb n'aurait pas d'effets nocifs (WHO, 2019) », a-t-il alerté.

Des pluies acides qui polluent l'eau du fleuve et les nappes phréatiques

Le président de l'Aéco fait aussi savoir qu'en 2017, la ville de Kinshasa ne disposait même pas d'une stratégie de collecte de données en rapport avec la pollu-

tion de l'air. C'est alors qu'un système de téledétection atmosphérique a été installé sur le toit de la Faculté des sciences de l'Université de Kinshasa, dans le cadre d'une collaboration avec l'Institut d'aéronomie spatiale de Belgique. « Ces instruments fournissent des renseignements sur les densités de la colonne verticale troposphérique de quelques molécules traces dont le redoutable NO₂. Comme le satellite l'avait déjà observé depuis de nombreuses années, la signature saisonnière du NO₂ est marquée par un pic en saison sèche, expliqué par l'absence de précipitations pour « laver » l'atmosphère », a souligné Didace Pembe.

En conséquence, il a relevé que la pollution de l'air diminue durant la saison des pluies grâce aux précipitations, mais ces pluies acides polluent l'eau du fleuve et les nappes phréatiques. « Les végétaux que nous consommons contiennent du plomb et n'effectuent plus correctement la photosynthèse. En saison sèche, la pollution en suspens est « respirée » par nos concitoyens », a-t-il alerté.

L.D.

ART ET ÉVANGILE

L'association Futur'ark lance la première édition d'Ewaggelion festival

Michel Bakenda, Claude Mushikangondo, Trina Fukiau et Chœur la Grâce sont les têtes d'affiche du concert de clôture de l'événement qui se tiendra, les 29 et 30 juin, sur le thème « Art, Go'spel et développement ».

Tiré du grec «euaggelion» qui signifie bonne nouvelle ou évangile, Ewaggelion festival, tenu pour le « Festival international des arts pour l'évangile », se donne pour objectif d'évangéliser à partir de toutes formes d'art et non seulement du chant. Sa thématique portée par les trois mots : « Art, Go'spel et développement », met en avant le concept « Go'spel » à travers les verbes anglais «Go» (aller) et «Spell» (expliquer), conformément à l'ordre suprême donné par Jésus à ses disciples dans Matthieu 28 : 19 : « Allez, faites de toutes les nations des disciples ».

Un appel à évangéliser à l'exemple du Christ dont l'œuvre a consisté à « sauver tout homme et tout l'homme », visant le bien-être et le développement intégral de tous les humains. Ewaggelion Festival envisage d'y parvenir quitte à réunir encadreurs des jeunes,

scientifiques, hommes de Dieu, croyants aux artistes de différentes disciplines autour de la foi chrétienne. L'ultime perspective étant de faire contribuer toutes les formes d'art à la promotion de l'évangile en encourageant ces acteurs sociaux à travailler tous ensemble au meilleur développement de la société.

Ewaggelion festival, indique l'association culturelle Futur'ark, « explore les arts dans tout ce qu'ils ont de singulier et d'universel pour favoriser le métissage avec la foi chrétienne, l'histoire et le développement ». Ce, « autour d'une programmation se situant au croisement de la diversité culturelle, la pensée scientifique et le particularisme chrétien ».

Les principaux intervenants à cette première édition, prévus les 29 et 30 juin, y apporteront leurs diverses contributions,



Ewaggelion, le « Festival international des arts pour l'évangile »/DR

selon leur secteur d'activité dans les domaines artistique, pédagogique et scientifique. Du côté artistique, il est d'ores et déjà annoncé la participation de Michel Bakenda, Claude Mushikangondo, Trina Fukiau et du Chœur la Grâce. Ces têtes

d'affiche du concert de clôture du 30 juin n'occuperont pas la scène du Centre culturel Boboto seuls. D'autres chantres, l'on parle de « plusieurs invités surprises » également associés, y défilent à partir de 15h00.

Le Showbuzz servira de cadre au lancement d'Ewaggelion festival, le 29 juin à partir de 16h00 avec « Exodus », un spectacle d'ouverture inédit dans l'esprit de la rencontre. « Musique, exposés scientifiques, danse, narration et connaissance » sont les activités inscrites au programme de cette organisation spéciale. Les « exposés scientifiques » seront animés par le professeur-pasteur Godé Mpoi et le pasteur Jacques Kabamba. Les conférences-débats prévues à l'intention des chorales, groupes musicaux et jeunes de différentes communautés chrétiennes auront pour animateurs le Pr Ambroise Kua-Nzambi Toko, Lucien Nkelani et Noah Songwa Diyabanza. Elles porteront sur le thème « Art musical, évangélisation et développement socio culturel des jeunes ».

Nioni Masela

INTERVIEW

Isabelle Kabatu : « Il faut que justice soit faite pour donner à la voix congolaise la place qu'elle mérite dans l'opéra »

Engagée à faire bouger les lignes, estimant injuste « de refuser au Congo l'accès au dialogue mondial dans l'opéra », la soprano belge d'origine congolaise, Isabelle Kabatu, outille les artistes locaux à travers une master class organisée du 22 au 27 juin, au Centre Wallonie-Bruxelles de Kinshasa. Le but ultime du projet, a-t-elle dit au « Courrier de Kinshasa », c'est de mettre à nu le talent indéniable des jeunes congolais quitte à convaincre les autorités de s'investir à créer une école qui les mène à l'excellence.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Chanteuse d'opéra, vous avez une belle carrière internationale, Kinshasa aimerait mieux vous connaître...

Isabelle Kabatu (I.K.) : Je suis soprano mais avant tout, j'ai un père congolais et une mère belge. Donc, j'appartiens vraiment aux deux cultures qui font l'histoire du Congo et j'aime chaque partie de façon égale. J'ai grandi dans un milieu qui m'a permis d'apprendre la musique très tôt et j'ai choisi de devenir une chanteuse d'opéra. Mes qualités principales, je les dois à un héritage africain : la couleur de ma voix, mon tempérament et mon courage. Je suis maintenant ici pour retourner aux sources, c'est aussi une forme d'expression de gratitude envers ce pays qui m'a donné la plus belle partie de moi-même.

L.C.K. : Ce retour aux sources, en quoi consiste-t-il ?

I.K. : J'ai décidé de revenir, suite à un appel que j'ai reçu. Il y a de nombreuses très belles voix dans notre pays mais elles n'ont pas d'espace d'expression ni de formation. Elles se sont tournées vers moi avec une requête : « Tantine Isabelle, nous voulons chanter comme toi ». Cela m'a touchée et m'a appelée à revenir ici pour



monter un projet au profit de tous ces jeunes qui voudraient arriver au dialogue mondial, s'exprimer dans l'opéra en étant Congolais. Nous avons regroupé une soixantaine d'artistes l'année dernière pour créer un premier opéra, « La flûte enchantée de Mozart ». Nous l'avons adapté au Congo avec des dialogues en lingala et l'intervention d'une percussion africaine. C'est un mariage avec la culture européenne qui s'intègre parfaitement à l'histoire du Congo. Les Congolais ont donné leur touche à cet opéra classique, ils l'ont aimé et intégré. Cela a si bien donné que nous sommes revenus afin de créer un deuxième opéra pour le

public qui nous a réclamés et ces jeunes qui veulent continuer cette belle expérience professionnelle. Nous montons maintenant « Jules César » de Haendel. Nous avons commencé des master class où nous formons déjà tout le casting pour présenter ce nouvel opéra ici à Kinshasa, au mois de décembre.

L.C.K. : Pourriez-vous nous parler de la manière dont vous procédez dans ces master class ?

I.K. : Nous avons apporté des partitions aux jeunes qui n'y ont pas accès car ils ne peuvent pas réaliser leur rêve de chanter un air d'opéra. Stefano Giuliani, metteur

en scène italien, apprend la phonétique parfaite à tous ces jeunes qui n'ont jamais parlé italien alors qu'il faut chanter l'opéra d'Haendel dans cette langue. Il y a aussi un représentant de ce projet, un tout jeune pianiste magnifique qui rêvait d'accompagner un opéra. Il participe à une entreprise de grand souffle, de grande envergure. Nous sommes très fiers d'avoir tous ces jeunes talents congolais qui croient en ce projet.

L.C.K. : Combien d'artistes participent à ce nouveau projet d'opéra et comment s'organisent les choses ?

I.K. : Il y a une vingtaine de solistes, il y aura un chœur d'une quarantaine de personnes et un orchestre classique de vingt-cinq musiciens. Des musiciens traditionnels vont également intervenir dans « Jules César » de Haendel, toujours dans cet esprit de dialogue entre la culture africaine, qui reste au premier plan. Elle est la terre d'accueil mais aussi une terre d'expression. Nous voulons créer une place, intégrer la couleur africaine dans la musique classique.

L.C.K. : Qu'envisagez-vous sur le long terme avec ce projet qui, on le voit, vous tient bien

à cœur ?

I.K. : À travers ce projet, nous plantons une petite graine à partir du désir des jeunes talents du Congo de chanter de l'opéra. Comme ils ont le talent pour le faire, notre vœu est que cette petite graine grandisse, devienne un grand arbre. Nous voudrions créer une école spécialisée dans l'opéra avec des cours réguliers de chants, de musique où ils apprennent à lire une partition, parce que beaucoup sont amateurs. Ils ont une magnifique voix certes, mais ne savent pas lire la musique. Ce serait triste d'abandonner tous ces talents naturels sans leur tendre la main vers l'excellence alors qu'ils en rêvent. Nous voulons montrer les talents existants pour pouvoir demander aux autorités des financements afin de créer une école d'opéra où monter des spectacles, avoir une bibliothèque musicale de partitions car il n'en existe pas. Alors que nous sommes peut-être le pays le plus riche du monde, nous n'avons aucune plateforme pour accéder à l'opéra qui est un art majeur dans la culture mondiale. Ce n'est pas juste de refuser au Congo l'accès au dialogue mondial dans l'opéra. Il faut que justice soit faite : que la place de la voix congolaise soit aussi dans l'opéra.

N.M.

FOOTBALL-TRANSFERTS

Marcel Tisserand pressenti à Udinese, Muleka convoité par Burnley

L'heure est au mercato estival depuis quelques jours. Les footballeurs de sang congolais sont en mouvement à travers l'Europe, surtout avec des changements de clubs et de renouvellement ou prolongation de contrats dans leurs clubs respectifs.

Le capitaine des Léopards de la République démocratique du Congo, Marcel Tisserand, pourrait peut-être quitter Fenerbahçe, en Turquie. Selon le quotidien turc «Fotomaç», le défenseur congolais formé à Monaco et passé par Lens et Toulouse en France, Ingolstadt et Wolfsburg en Allemagne, ne rentrerait plus dans la phi-

en discussions avancées aboutissait, il va donc découvrir un quatrième championnat européen. A Udinese qui a fini 12e au classement avec 47 points en 38 matches, Tisserand pourrait retrouver un autre Congolais de souche, le milieu offensif Jean Victor Makengo. Outre l'Udinese, la formation turque de Kayserispor et aussi l'AS Saint-

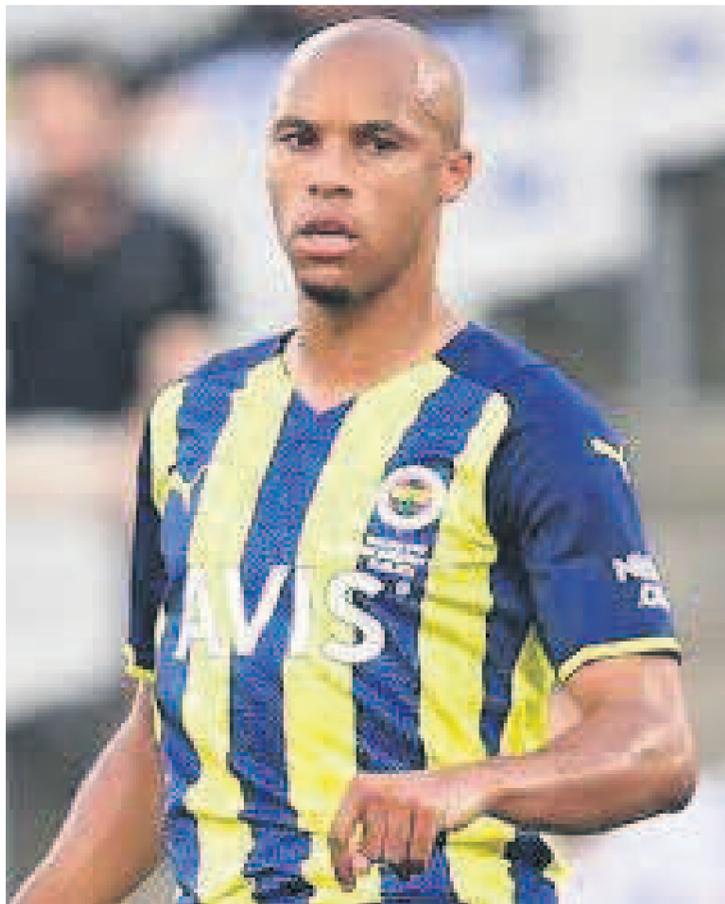


Jackson Muleka,

Autre international congolais évoluant en Turquie depuis le début de cette année (mercato d'hiver en provenance du Standard de Liège de Belgique), le buteur encore lié, Jackson Muleka, a fait forte impression à Kasimpasa. Auteur de 12 buts en 13 matches avec le club turc où il est en prêt, l'ancien buteur du Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi est sur les tablettes de deux géants turcs, notamment Galatasaray et Besiktas, alors que Kasimpasa voudrait aussi le conserver et aurait fait une première proposition de trois millions d'euros au Standard. Mais une autre attraction vient s'ajouter à ces trois clubs turcs, c'est la formation de Burnley. Le club évoluant en Championship (D2 anglaise) est entraîné par l'ancien internatio-

nal belge, Vincent Kompany, qui dirige le banc du club après son passage à Anderlecht. Kompany veut Muleka.

Ce dernier, qui était parti en Turquie sur une mauvaise impression, n'ayant pas apprécié le traitement subi chez les Rouches, ne voudrait sûrement pas revenir à Liège. Et le Standard aurait fixé sa clause de sortie entre 4 et 5 millions d'euros, car 50 % de ce montant reviendrait au Tout Puissant Mazembe qui l'avait placé au Standard. Si Jackson Muleka prend la direction de l'Angleterre, ce sera son quatrième championnat après celui de la Ligue nationale de football de la République démocratique du Congo, la Jupiler Pro League Belge (il avait inscrit 15 buts en 35 matches avec Standard) et le Super Lig Turque.



Marcel Tisserand

losophie de l'entraîneur Jorge Jesus de Fener. Aussi ferait-il partie de la priorité de la formation d'Udinese en Italie. Si l'accord entre les parties déjà

Etienne en France ont exprimé leur intérêt pour le défenseur international congolais de 29 ans qui n'a joué que 21 matches cette saison avec Fenerbahçe.

N'Simba à Bordeaux, Okita au FC Zurich...

Pour sa part, le latéral gauche international Vital N'Simba est sur le point de s'engager avec Bordeaux, relégué en Ligue 2 Française et ensuite sanctionné d'une relégation administrative en National 1 (D3 Française). Libre de son contrat avec Clermont Foot après quatre saisons où il a disputé 127 matches, marqué un but et délivré 14 passes décisives, le joueur de 28 ans va donc signer, mais sous réserve que le club bordelais soit réintégré en L2 Française par la Commission d'appel de la Fédération française de football. Il devrait signer pour deux saisons.

Notons aussi l'arrivée au FC Zurich (champion en titre de la Suisse) de l'ailier international congolais, Jonathan Okita, en provenance de NEC Nimègue au Pays-Bas. Le joueur de 25 ans a signé un bail trois saisons et va disputer les phases préliminaires de la Ligue des champions d'Europe pour la première fois. Né à Cologne, en Allemagne, il a été formé à Tubize, en Belgique, et il est passé par Standard de Liège, Roeselare (en prêt), Union Saint-Gilloise en Belgique, avant de jouer pour MVV Maastricht et NEC Nimègue en Hollande. Il a fait partie du groupe des Léopards pour le barrage de la Coupe du monde Qatar 2022 et des premières journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Côte d'Ivoire 2023. Il avait déjà été présélectionné en 2019.

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

DCMP quitte le championnat, Mazembe champion

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a décliné son opposition avec le Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi dans le cadre de la 19e journée du championnat national de football. Le club a argué quitter la compétition de la Linafoot pour se concentrer à la phase finale de la 57e édition de la Coupe du Congo afin de conserver le trophée et s'octroyer une place qualificative en Coupe de la Confédération.

L'opposition entre le DCMP et le Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi, programmé le 22 juin au stade des Martyrs de Kinshasa, n'a plus eu lieu. Ça devrait être un match comptant pour la 19e journée de la 27e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) - Ligue 1. Et c'est une première en République démocratique du Congo, qu'un club puisse de son propre chef arrêter le championnat national pour concourir dans une compétition. Le club vert et blanc de la capitale, hôte de la partie, a donc déclaré forfait. Le DCMP s'est retiré du championnat national pour se concentrer à la 57e édition de la Coupe du Congo de football. Dans la correspondance

adressée à la commission de gestion de la Linafoot, le DCMP dit : « Nous avons l'insigne honneur de vous informer que notre engagement à la 57e édition Coupe du Congo ne nous permet plus de poursuivre avec le championnat Vodacom Ligue 1 Manche Aller ». Est-ce que la démarche du DCMP, du reste suivoir, est-elle réglementaire ? La question reste posée.

L'équipe se recentre donc sur la 57e édition de la Coupe du Congo. Vainqueurs de l'édition précédente, les Immaculés se présentent en favoris pour conserver le sacre. Après avoir battu par forfait la formation de Mbongo Sport de Mbuji-Mayi -qui n'a pas pu faire le voyage pour Kinsha-

sa où se joue la phase finale-, DCMP a, en deuxième rencontre, renvoyé aux études la formation d'AC Lignes Maritimes du Congo (LMC) par dix buts à zéro, pour accéder en demi-finale de cette compétition.

Mazembe avait fait le déplacement de Lubumbashi vers Kinshasa en perspective de cette rencontre. Mais les Corbeaux de Lubumbashi vont repartir dans le Haut-Katanga avec les trois points de la victoire acquis sur tapis vert. Cela est d'autant bénéfique pour le club noir et blanc de Lubumbashi qui termine quasiment le championnat avec 51 points après 19 rencontres jouées. En effet, la dérogation accordée par le ministre pour la prolongation de la

saison sportive arrive bientôt à terme, et la manche retour du 27e championnat national de football ne pourra certainement pas avoir lieu. La compétition avait été arrêtée pendant trois mois à cause des difficultés de transport des équipes à travers le pays et l'on ne pourrait pas envisager d'entamer sa manche retour au regard du retard pris.

Le club noir et blanc de Lubumbashi, qui n'est plus champion du Congo de la 26e édition après la sentence motivée du Tribunal arbitral du sport rendu récemment au sujet du dossier Zao Matutala (la Linafoot ayant officiellement déclaré V.Club champion du Congo), récupère virtuellement donc le titre national

de la 27e édition, après cette victoire sur tapis vert, en attendant l'homologation du classement de l'organisateur du championnat. Quant au DCMP, l'équipe se recentre sur la 57e édition de la Coupe du Congo. Et les Immaculés se présentent en favori pour conserver le sacre. Après avoir battu par forfait la formation de Mbongo Sport de Mbuji-Mayi -qui n'a pas pu faire le voyage pour Kinshasa où se joue la phase finale-, DCMP a, en deuxième rencontre, renvoyé aux études la formation d'AC Lignes Maritimes du Congo (LMC) par dix buts à zéro, pour accéder en demi-finale de cette compétition.

M.E.

DETTE AFRICAINE

Le vrai danger vient des créanciers privés occidentaux et non de la Chine

Une étude de chercheurs des universités de Columbia et d'Oxford bat en brèche les narratifs selon lesquels la Chine piège l'Afrique dans la dette. L'étude s'appuie sur des chiffres et démontre que les créanciers privés occidentaux sont le principal moteur de l'accumulation des stocks de dettes sur le continent africain depuis 2004.

En mai dernier, le chancelier allemand, Olaf Scholz, alertait de nouveau sur le « piège de la dette » chinoise en Afrique, affirmant que « la générosité » chinoise envers ce continent risque de provoquer une crise financière mondiale. Réalisée par Nicolas Lippolis, du Département politique et relations internationales de l'université d'Oxford, et Harry Verhoeven, du Centre d'études de la politique énergétique mondiale à l'université de Columbia, et intitulée « *Politique par défaut : la Chine et la gouvernance mondiale de la dette africaine* » (Politics by default: China and the global governance of African debt), une récente étude déconstruit le mythe selon lequel la Chine utilise le « piège de la dette » pour exercer une influence sur ses partenaires africains, voire pour les obliger à céder le contrôle de certains actifs lorsqu'ils ne peuvent plus rembourser. « Si la Chine est le premier créancier bilatéral du continent, la majeure partie de la dette des pays africains est détenue par des créanciers privés occi-

dentaux », insistent les chercheurs, dont l'étude se fonde sur des estimations confidentielles de plusieurs institutions financières internationales et sur des données publiquement accessibles.

Elle révèle que les dettes (non encore remboursées) des Etats africains envers la Chine s'élevaient à 78 milliards de dollars à fin 2019, environ 8 % de la dette totale du continent (954 milliards de dollars), et 18 % de la dette extérieure de l'Afrique. La moitié de la dette publique de l'Afrique était émise au niveau national, et l'autre moitié due à des acteurs extérieurs. Sur la dette extérieure, un tiers était dû à des partenaires officiels bilatéraux, un tiers à des institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale, Banque africaine de développement, etc.), et un tiers sous forme d'euro-obligations libellées dans une devise autre que celle de l'Etat émetteur. Selon les données confidentielles des institutions financières internationales, environ la moitié de la dette bilatérale était due à la Chine. Des estimations étayées

par les statistiques de la Banque mondiale accessibles au grand public. Elles montrent que la dette extérieure de l'Afrique s'élève à 427 milliards de dollars, et que les stocks de dettes africaines détenues par la Chine représentent 50% de l'encours de la dette bilatérale du continent. Les prêts chinois sont fortement concentrés dans cinq pays africains : l'Angola, l'Ethiopie, le Kenya, le Nigeria et la Zambie. « L'augmentation de la dette africaine due aux prêts chinois est dérisoire par rapport au fardeau de la dette créé par les créanciers privés occidentaux au cours de la dernière décennie. Ce qui empêche les dirigeants africains de dormir, ce n'est pas le piège de la dette chinoise, mais les caprices du marché obligataire », concluent les auteurs.

Plutôt une rivalité stratégique et idéologique qu'un reflet des réalités

Les narratifs selon lesquels la Chine piège les pays africains dans la dette sont le résultat d'une « rivalité stratégique et

idéologique » entre elle et les Etats-Unis plutôt qu'un reflet des réalités ou des perspectives africaines. « Tous les efforts en matière d'allègement ou d'abandon de la dette de l'Afrique sont demandés aux créanciers officiels. Ce qui constitue un ciblage très clair de la Chine. Nous pensons que cela relève davantage d'une compétition pour le pouvoir et l'influence entre les Etats-Unis et la Chine plutôt que d'un engagement à fournir ce dont les Etats africains ont réellement besoin », a souligné Harry Verhoeven. Par ailleurs, l'étude note un patinage sur les discussions liées à l'allègement de la dette des pays les plus fragiles, notamment à cause du poids croissant des créanciers privés (fonds d'investissement, banques commerciales, fonds spéculatifs), voire les géants des matières premières, citant Glencore qui détient plus du quart de la dette du Tchad. Face aux ravages de la covid-19, le G20, le FMI et la Banque mondiale se sont accordés sur une initiative de suspension du service de la dette

(DSSI), en faveur d'une quarantaine de pays, qui a pris fin le 31 décembre 2021. Les pays du G20 ont élaboré un « cadre commun pour les traitements de la dette au-delà de l'ISSD » qui prévoit un engagement à « plus de transparence » et à une « comparabilité de traitement ». Mais rien n'oblige les créanciers privés qui sont les moins enclins à abandonner leurs dettes. Ces acteurs privés attendent qu'une part de la dette publique soit annulée, de façon que les marges de manœuvre budgétaires ainsi dégagées leur permettent d'être remboursés. « Contrairement aux narratifs sur le piège de la dette tendu par la Chine à l'Afrique, si une vague de défauts de paiement des Etats africains se matérialise dans un avenir proche, comme le craignent les responsables des institutions financières internationales depuis au moins 2015, elle sera davantage le résultat des manœuvres et de l'intransigeance du secteur privé que de manigances chinoises », conclut l'étude.

Noël Ndong

HYDROCARBURES

Le PDG de TotalEnergies ne croit pas à une baisse forte de la consommation de pétrole dans la décennie

Le président directeur général (PDG) de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, a estimé le 22 juin, lors de l'assemblée générale du groupe, que l'objectif d'une baisse de 30% de la consommation de produits pétroliers d'ici à dix ans, tel qu'envisagé par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), n'était pas tenable.

« Nous nous écartons du scénario de l'AIE, la chute de la demande de pétrole et de gaz ne sera pas linéaire, elle ne baissera pas de 30% sur les dix prochaines années », a déclaré Patrick Pouyanné, interrogé par un actionnaire, le néerlandais MN, qui reproche à l'ex-Total, rebaptisé l'an dernier, de ne pas se conformer aux objectifs de la COP21 en termes d'objectif climatique, soit une hausse de la température moyenne sur terre limitée à 2°C et si possible 1,5°C par rapport à la période pré-industrielle. « Nous sommes d'accord avec le

point d'arrivée et nous en avons fait le nôtre, nous alignons notre mix énergétique sur celui imaginé par l'AIE pour un net zéro émission à l'horizon 2050. Nous sommes, en revanche, en désaccord quant à la trajectoire pour y arriver », a-t-il ajouté.

Si le groupe assure qu'il atteindra ses objectifs de baisse de 40% de ses émissions dès 2030, concernant les périmètres qui recouvrent ses émissions propres (forages, raffineries, etc.), il reconnaît que ce ne sera pas le cas concernant les émissions indirectes générées par la

combustion du pétrole et du gaz qu'il vend à ses clients car cela signifierait vendre la totalité de son réseau de stations-service en Europe.

Le PDG a ajouté que l'approche de TotalEnergies était en ligne avec les objectifs européens. « Bien sûr nous sommes responsables et devons agir sur la demande, notamment en proposant plus de stations de recharge pour véhicules électriques mais je ne crois absolument pas à une baisse de la demande de produits pétroliers d'ici à 2030 », a-t-il souligné.

D'après AFP

BURKINA FASO

Damiba rencontre les anciens présidents Kaboré et Ouédraogo

L'échange entre le nouveau président burkinabè et ses prédécesseurs a porté notamment sur les questions sécuritaires et la conduite de la transition, selon la présidence burkinabè.

Le président burkinabè, le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, a reçu en audience, le 21 juin, les anciens chefs d'Etat, Roch Marc Christian Kaboré et Jean-Baptiste Ouédraogo, a annoncé la Présidence dans un communiqué.

Paul-Henri Sandaogo Damiba et ses deux prédécesseurs à la tête de l'Etat burkinabè ont échangé sur les questions sécuritaires, la conduite de la transition et bien d'autres sujets d'intérêt national, selon la même source. « La rencontre entre ces trois personnalités témoigne de la volonté de réconciliation du chef de l'Etat, pour un Burkina uni, déterminé et solidaire dans la lutte contre l'hydre terroriste », précise le communiqué qui ajoute que cette rencontre « traduit la matérialisation de l'appel à l'unité nationale et à la cohésion sociale lancé par le président du Faso pour plus de cohésion sociale et pour un Burkina réconcilié avec lui-même et son histoire ».

Cette audience est « le début d'une série d'actions envisagées par le chef de l'Etat en vue de décriper la situation politique et favoriser la participation de toutes les filles et tous les fils du Burkina à l'œuvre de refondation nationale », a conclu le communiqué.

Josiane Mambou Loukoula

SOMMET DES BRICS

Les États membres pour une nouvelle marche de la coopération

Après la réunion des ministres des Affaires étrangères des BRICS, les chefs d'État membres se sont, de leur côté, lors du quatorzième sommet virtuel du 23 juin, engagés pour se soutenir mutuellement face aux défis de l'heure en vue d'un véritable multilatéralisme, de défendre la justice, l'équité et la solidarité et rejeter l'hégémonie, l'intimidation et la division.

« À la croisée des chemins de l'histoire, nous devons à la fois passer en revue le chemin parcouru pour nous rappeler l'engagement initial des BRICS, et nous tourner vers l'avenir pour construire un partenariat de haute qualité plus global, plus étroit, plus pragmatique et plus inclusif, et entamer une nouvelle marche de la coopération des BRICS », a lancé le président chinois, Xi Jinping.

Pour y parvenir, il a formulé quatre propositions dont la première concerne la poursuite des efforts solidaires afin de préserver la paix et la tranquillité dans le monde. Ce qui permettra d'éradiquer les menaces sécuritaires et la mentalité de la politique du plus fort qui plane sur le monde.

« Les pays des BRICS doivent se soutenir mutuellement sur les questions touchant à leurs intérêts vitaux, poursuivre le véritable multilatéralisme, défendre la justice, l'équité et la solidarité et rejeter l'hégémonie, l'intimidation et la division », a indiqué le président chinois. Il a précisé que son pays entend travailler avec ses partenaires des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) dans la mise



Les chefs d'État des pays des BRICS lors de la 14e session. Xinhua

en œuvre de l'Initiative pour la sécurité mondiale qui préconise une vision de sécurité commune, intégrée, coopérative et durable.

La deuxième proposition porte sur les défis de développement à relever suite à l'impact conjugué de la covid-19 et de la crise ukrainienne qui perturbent les chaînes industrielles et d'approvisionnement mondiales, occasionnant de ce fait la flambée des prix des produits primaires essentiels. « Tout cela pèse sur le développement des différents pays, notamment les marchés émergents et les pays en développement

qui sont les premiers à en subir les conséquences », a fait savoir Xi Jinping.

Rappelant, par ailleurs, l'initiative adoptée par les BRICS sur l'investissement pour le développement durable concernant l'Accord sur la coopération et l'assistance mutuelle dans les affaires douanières et la Stratégie de coopération sur la sécurité alimentaire, leur présidence a invité les États membres à utiliser ces nouvelles plateformes pour promouvoir l'interconnexion des chaînes industrielles et d'approvisionnement afin de relever ensemble les défis dans les

domaines de la réduction de la pauvreté, de l'agriculture, de l'énergie et de la logistique.

« Nous devons soutenir la nouvelle Banque de développement dans ses efforts visant à réaliser un développement plus important et à engager un processus solide pour absorber de nouveaux membres et, dans le même temps, perfectionner le Contingent Reserve Arrangement pour raffermir le filet de sécurité et le pare-feu financier des BRICS », a déclaré le chef d'État chinois.

S'agissant de la troisième proposition, elle vise à promou-

voir le perfectionnement de la gouvernance technologique mondiale pour faire que plus de monde accède aux fruits de développement technico-scientifique et en bénéficie. Afin de répondre aux besoins en talents à l'ère numérique, la création de l'Alliance pour l'enseignement professionnel envisage d'organiser des concours de compétences professionnelles et d'innovation pour les femmes, en vue de constituer un vivier de talents permettant une coopération renforcée sur l'innovation et l'entrepreneuriat.

Quant à la quatrième proposition, elle s'articule autour de la politique d'ouverture, d'inclusion, d'entraide et de solidarité à travers le partenariat pour la coopération gagnant-gagnant. Ce modèle de coopération vise la recherche de l'émergence dans l'unité des marchés émergents et des pays en développement.

« Dans le nouveau contexte, il est d'autant plus important pour les pays des BRICS d'ouvrir grand leurs portes afin de promouvoir le développement », a précisé le président Xi Jinping.

Guy-Gervais Kitina
avec Xinhua

GOUVERNANCE

Antoinette Sayeh fait le point sur les progrès réalisés et le chemin à parcourir

La Directrice générale adjointe du Fonds monétaire international (FMI) s'est exprimée lors de la conférence de haut niveau sur la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption à Gaborone, au Botswana. L'événement était organisé conjointement avec la Commission de l'Union africaine (UA).

Antoinette Monsio Sayeh a d'abord rappelé l'histoire du Botswana, sa trajectoire - passé de l'une des économies les plus pauvres du monde à un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure - qui témoigne d'une gestion macroéconomique prudente, d'une gouvernance solide et de bonnes institutions. Elle est convaincue que ce pays peut tirer parti de cette base solide en continuant à respecter les normes de gouvernance les plus élevées. Puis elle a partagé sa vision plus étendue de la gouvernance et de la transparence. « La question de la bonne gouvernance et de la transparence ne se limite pas au gaspillage d'argent. Il s'agit de l'érosion d'un contrat social et de la corrosion de la capacité du gouvernement à faire croître l'économie d'une manière qui profite à tous les citoyens », a-t-elle signifié. Si la corruption est depuis longtemps un problème, alors que le monde est aujourd'hui confronté à des multiples crises à la fois (la crise de la covid-19,

la guerre en Ukraine, les défis climatiques, la situation sécuritaire au Sahel), « le besoin d'une bonne gouvernance n'a fait que devenir plus urgent », a souligné Antoinette Sayeh.

« Ces crises ont montré que les pays dotés d'institutions économiques solides pourraient répondre plus efficacement à ces défis et mieux se préparer à une reprise résiliente - et cela est vrai à tous les niveaux de développement. Nous reconnaissons également que la lutte contre la corruption est un problème international, compte tenu du rôle des professions qui permettent la corruption et des juridictions qui offrent un refuge sûr pour le produit de la corruption », a expliqué la patronne adjointe du FMI. Elle a présenté la nouvelle stratégie de cette institution en Afrique, en la matière : le renforcement de l'engagement du FMI avec la région sur les questions de gouvernance et de lutte contre la corruption ; certaines des réussites constatées à travers l'Afrique ; et les éléments clés de la bonne gouvernance

ainsi que de la responsabilité qui ressortent dans ces exemples, et sur lesquels la région doit se concentrer pour saisir le potentiel de l'Afrique.

Les efforts vitaux pour l'Afrique

Parmi les opportunités économiques qui s'offrent à l'Afrique, Antoinette Sayeh a cité le dividende démographique. Et pour l'obtenir, le continent doit répondre aux aspirations de la nouvelle génération, en veillant à ce que « les ressources publiques soient utilisées efficacement et contribuent à une prospérité partagée et durable de la population ». Certains pays africains ont relevé ce défi, en se classant parfois plus haut que de nombreuses économies développées dans le domaine de la gouvernance. Citant le cas du Rwanda - qui a adopté des institutions plus avancées pour se reconstruire après un conflit dévastateur. C'est également le cas aux Seychelles - qui a entrepris des réformes économiques et institutionnelles pour s'attaquer

à la crise de la dette de 2008. Au Botswana, on a assisté à l'élaboration d'un bon cadre politique pour gérer prudemment la richesse des ressources minières. « Aujourd'hui, ces pays sont à la tête de la région en matière de bonne gouvernance, mais beaucoup d'autres prennent également des mesures décisives », a-t-elle souligné, notant également de bonnes réformes de la gouvernance budgétaire (Gambie, Sénégal) ainsi que l'adoption des cadres de lutte contre le blanchiment d'argent (Botswana, Zimbabwe, Maurice, Ghana).

Des leçons à tirer de ces exemples par la région

Premièrement, les pays les plus performants dans ce domaine ont un niveau élevé d'engagement politique en faveur de la bonne gouvernance et de la transparence. Deuxièmement, le respect de l'État de droit et des droits de propriété. Troisièmement, assurer l'efficacité, la transparence et la surveillance publique de ces investis-

sements. Dans un ouvrage du FMI, paru récemment sur la bonne gouvernance en Afrique subsaharienne, on apprend que lorsqu'il n'y a pas assez de surveillance gouvernementale sur le processus de passation des marchés publics, le coût des projets a tendance à être plus élevé. Le FMI y voit un besoin massif d'accroître les investissements publics (infrastructures, santé et éducation) d'une manière plus efficace et transparente. Quatrièmement, l'accès à l'information. Enfin, l'innovation et la technologie, qui, selon le FMI, peuvent jouer un rôle important pour aider le gouvernement à réaliser ces priorités. La cheffe adjointe du FMI est convaincue que l'amélioration de la gouvernance et de la responsabilité en Afrique est non seulement possible, mais qu'elle se produit réellement, dans l'effort. Il s'agit d'un long processus qui exige une forte volonté politique et des efforts constants. La conférence de Gaborone est un tremplin, a-t-elle conclu.

Noël Ndong

61^e ANNIVERSAIRE DES FAC ET DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Une prise d'armes sous le signe de la cohésion et de la complémentarité de la force publique

Sous un ciel gris de saison sèche, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a présidé la prise d'armes organisée le 22 juin à l'esplanade du stade Alphonse-Massamba-Débat, au cours de laquelle diverses distinctions ont été remises à un échantillon de douze agents de la force publique.

La cérémonie a connu la participation du chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), des officiers généraux, officiers supérieurs, officiers, sous-officiers, militaires de rang et gendarmes, des attachés de défense accrédités au Congo, puis les membres du commandement de la FAC et de la police. A la tribune, aux côtés du ministre de la Défense nationale et celui de l'Ordre et de la police, Zéphirin Mboulou, plusieurs autres membres du gouvernement ont été de la partie.

Quelque huit cents militaires ainsi que plusieurs véhicules ont participé à l'édition 2022 du défilé de près d'une heure organisé autour du thème « Dans la cohésion et la complémen-



Le ministre de la Défense décorent des agents de la force publique./DR

tarité de la Force publique, renforçons nos capacités pour le succès de nos engagements communs ». Des carrés des unités de l'armée de l'air, de terre, de mer, de la gendarmerie nationale et

de la police mais également des sapeurs-pompiers ont été mobilisés pour la circonstance.

A cette occasion, douze agents de la force publique ont reçu des distinctions

honorifiques sous plusieurs formes à titre exceptionnel et normal, à savoir dans l'ordre du mérite congolais, au grade d'officier, au grade de chevalier ; dans l'ordre du dévouement congo-

lais, au grade de chevalier dans l'ordre de la médaille d'honneur, au grade de la médaille d'argent, au grade de la médaille de bronze ; dans l'ordre de la croix de la médaille militaire...

Signalons qu'au titre de cette célébration, de nombreuses activités ont été organisées, notamment les compétitions sportives (volley, nzango, cross-tir), opération salubrité, journées portes ouvertes de l'école de génie travaux, le culte œcuménique à la cathédrale Notre Dame d'assomption, distribution des kits alimentaires aux veufs, veuves et orphelins des personnels de la force publique, ainsi que la célébration de la journée du souvenir aux morts de la force publique.

Guillaume Ondze

LE FAIT DU JOUR

Ecrits et photographies

Brazzaville, comme les autres localités du Congo, s'est réveillée le 24 juin tout en couleur. Partout se dressent des banderoles à la gloire des scrutins des 4 et 10 juillet, au cours desquels les Congolais en âge de voter départageront les candidats en lice pour les législatives et les locales. Très nombreux, les postulants se découvrent tout philanthropes et pleins de sollicitude à l'égard de leurs compatriotes-électeurs. Ils savent qu'en votant pour eux, ces derniers poseront un acte bénéfique pour leur carrière politique les cinq ou six prochaines années.

Affiches, photos, logos et messages accompagnent cette grande mise en scène à valeur de test pour les élus sortants et les candidats qui se jettent pour la première fois dans une compétition de cette envergure. Une campagne électorale sort toujours de leur gîte les énergies qui sommeillent dans le mental des acteurs politiques et

de leurs partisans. Avant le lancement officiel de celle-ci, comme s'ils voulaient prendre de l'avance sur les événements, certains postulants ont élu domicile dans les circonscriptions de leur choix. Ils y entament dès maintenant une veille de deux longues semaines.

Les premières impressions du début de cette campagne électorale sont qu'elle ne sera pas une ballade de santé pour chacun de ceux qui ambitionnent un siège de député à l'Assemblée nationale ou dans les conseils locaux. Face aux anciennes formations politiques parmi lesquelles on peut citer le Parti congolais du travail, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, le Rassemblement pour la démocratie et le progrès social, le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral ou encore le Mouvement action et renouveau, de jeunes partis émergent peu à peu et veulent imprimer leur rythme. Il sera intéressant de suivre leur

parcours pendant ces scrutins.

Citons en particulier l'UDH-Yuki dont les héritiers de Guy-Brice Parfait Kolélas veulent perpétuer l'héritage en glanant des suffrages dans plusieurs circonscriptions du département du Pool considéré comme leur « vivier » naturel. Toujours inscrit sur la liste des candidats à l'élection présidentielle, le leader du PAR, Anguio Nganguia Engambé, a décidé cette fois de se lancer à la conquête des sièges de député et de conseiller en positionnant ses cadres à Brazzaville et à l'intérieur du pays. Il espère apporter la pierre de son parti à l'édification de la jeune démocratie congolaise.

Dans le même ordre d'idées, de nombreux candidats inscrits en qualité d'indépendants apportent dans cette campagne électorale une dynamique observable dans la qualité des messages accolés à leurs kakémonos. Ils parlent de changement, d'innovation et,

comme dirait l'autre, de « faire la politique autrement ». Il n'est pas certain que ces seuls slogans suffiront à les faire élire, mais ils sont à peu près sûrs d'entrer de plain-pied dans un univers complexe où le succès est souvent au bout de la persévérance.

Obstination est aussi l'attitude que doivent adopter les femmes candidates aux deux scrutins. La veille et même quelque temps plus tôt, des campagnes de formation ont été initiées à leur profit pour les préparer à agir comme des actrices prêtes à « combattre » en politique. On verra le score qu'elles réaliseront sur l'ensemble du territoire national et quelle place les partis dans lesquels elles militent leur auront réservées. Petit à petit, on peut le dire sans avoir besoin de parier sur l'avenir ni fermer les yeux sur les dysfonctionnements souvent décriés, les élections au Congo gagneront en crédibilité.

Gankama N'Siah

LÉGISLATIVES 2022

Fraye Foncko Dupo promet la création d'emplois pour les jeunes à Talangai 4

Le candidat indépendant aux législatives dans la quatrième circonscription électorale de Talangai, Fraye Foncko Dupo, a appelé, le 24 juin à Brazzaville, à un vote libre et a promis de créer des activités productives au profit des jeunes, au terme d'un carnaval sur les grandes artères de la ville capitale.

Adversaire de Faustin Elenga, candidat du Parti congolais du travail dans la quatrième circonscription électorale de Talangai, Fraye Foncko Dupo a lancé officiellement sa campagne. Des chauffeurs de taxis-motos, des commerçants et vendeuses au marché Liputa na tolo, des fans clubs, des organisations juvéniles ainsi que féminines et autres personnes curieuses ont accompagné ce candidat dans sa première opération de charme. « *Merci beaucoup à la population de Talangai car j'ai compris l'engagement, le dévouement et l'enthousiasme. Je suis comblé de joie pour cet accueil. Nous sommes sur le terrain depuis des années et travaillons pour développer la main-d'œuvre juvénile. Dans mon fief, notre victoire est certaine dès le premier tour et nous voulons un vote libre et transparent* », a commenté Fraye Foncko Dupo.



Le candidat indépendant en tête-à-tête avec son équipe de campagne Adiac

Alias 100 kilos

Fraye Foncko Dupo, dont on a découvert récemment le surnom « Alias 100 kilos », peut s'estimer heureux. Car peu de candidats sont affublés de pseudonymes féroces. Comme dans toutes les élections, les candidats aiment des surnoms et des compliments pour épinglez les

petits travers de leurs adversaires. Et, sur la bouche de ces présumés électeurs, il est affectueusement appelé « Ya 100 kilos ou 100 kilos ».

Signalons que les députés sont élus au suffrage universel direct par les électeurs inscrits sur les listes électorales.

Fortuné Ibara

Le PCT veut garder son ancrage à Talangai

Le Parti congolais du travail (PCT) a lancé, le 24 juin, sa campagne électorale comptant pour les législatives et locales des 4 et 10 juillet prochains, à travers un meeting organisé au rond-point Mikalou, dans le 6e arrondissement de Brazzaville, Talangai.



Claudia Ikia Sassou N'Guesso et les candidats du PCT aux locales Talangai Adiac

La rencontre a permis à la tête de liste du PCT-Talangai, Claudia Ikia Sassou N'Guesso, de présenter les douze autres candidats aux prochaines élections locales. Elle a également présenté aux potentiels électeurs son suppléant à la députation dans la 5e circonscription électorale de Talangai, Isidore Lengua. S'exprimant le premier à cette occasion, le président du comité PCT-Talangai, Daniel Guebila, également candidat aux locales, a appelé la population à aller voter massivement les candidats du parti socle de la majorité présidentielle aux législatives et locales.

Selon lui, Talangai étant le fief du PCT, il faut à tout prix garder l'ancrage du parti dans cet arron-

dissement. La tête de liste du PCT à Talangai, Claudia Ikia Sassou N'Guesso, a aussi de son côté demandé à la population de voter les candidats du parti. Elle a promis de se rendre dans les prochains jours dans les différents quartiers de cet arrondissement afin de prendre à bras le corps les soucis concernant l'adduction d'eau et l'électrification.

« *Il ne nous reste plus qu'à battre campagne, nous allons sillonner tout Talangai pour regarder quel genre de problèmes la population est confrontée, parce qu'au niveau de notre parti, on dit que « Tout pour le peuple, rien que pour le peuple ». Si nous sommes-là, c'est d'abord pour ce peuple-*

là. Donc, nous devons être attentifs à ce peuple, nous allons travailler et je suis confiante », a déclaré Claudia Ikia Sassou N'Guesso lors du meeting.

La députée sortante de Talangai 5 a, par ailleurs, offert des tablettes tactiles aux meilleurs élèves de cet arrondissement et ouvert des points de connexion internet gratuits au profit de la population.

Notons que la cérémonie s'est déroulée en présence des candidats PCT aux législatives à Talangai, notamment Faustin Elenga de la 4e circonscription, Blandine Nianga de la première et Pierre Obambi de la troisième circonscription.

Parfait Wilfried Douniama

Vadim Osdet Mvouba se confie à Dieu

Le candidat du Parti congolais du travail (PCT) aux législatives dans la deuxième circonscription de Bacongo, à Brazzaville, Vadim Osdet Mvouba, a créé la différence, le 24 juin, en démarrant sa campagne électorale par une messe œcuménique à la paroisse Notre Dame de Rosaire.



Vadim Osdet Mvouba participant à la messe Adiac

En présence de plusieurs fidèles et militants, le porte étendard du PCT à Bacongo a remis ce moment électoral entre les mains de Dieu. Une manière aussi d'implorer Sa miséricorde pour la concorde au sein de cet arrondissement. Selon lui, ce moment de cohésion symbolise l'unité et le dynamisme des citoyens de Bacongo autour de son projet commun. « *Nous avons prié ensemble. Cette journée va, sans nul doute, rester gravée dans nos mémoires. Comme vous le savez, les élections sont souvent source des tensions sociales, voilà pourquoi nous les remettons entre les mains de Dieu. Vive la religion de l'amour, vive les valeurs du Congo éternel. Un homme sans conscience n'en est pas un. Nous avons tendance à enterrer nos hommes de talent avec leurs œuvres, dans un contexte particulier, il était important de rendre hommage à ceux qui ont toujours honoré Bacongo* », a expliqué Vadim Osdet Mvouba.

Il a, par ailleurs, fait un don de vivres et non vivres composé essentiellement de savons, sucre, boîtes de conserve, d'huile et bien d'autres.

Le curé de la paroisse Notre Dame de Rosaire, dans sa prédication, a mis en exergue la réconciliation entre Dieu et les chrétiens, en se focalisant sur certains versets bibliques dont Ezéchiel 34 : 11-16. Le prêtre a également invité les participants à cette messe à consolider et promouvoir la paix. « *A l'orée des échéances électorales, il est impérieux de se retrouver afin de prier pour la paix. La paix non seulement à Bacongo mais partout au Congo, d'où nous apprécions votre initiative* », a indiqué l'homme de Dieu.

Pour marquer la véritable cohésion lors du lancement de la campagne de Vadim Osdet Mvouba, les représentants des églises Ngunza-Matsouaniste, Armée du salut, protestante et kimbanguiste ont assisté à la messe.

Rude Ngoma

Des cartes et listes électorales distribuées à Loandjili

L'administrateur-maire du quatrième arrondissement de Pointe-Noire, Zéphirin Ngué, a procédé, le 22 juin, à la distribution des cartes d'électeurs et des listes électorales aux treize chefs de quartier de sa circonscription administrative en vue du double scrutin de juillet prochain.

La Commission nationale électorale indépendante (Cnei) s'active à tenir le délai de l'échéance électorale des 4 et 10 juillet prochains. Conformément au chronogramme, cette institution a procédé, par l'entremise des administrateurs-maires, à la distribution des cartes d'électeurs pour les élections législatives et locales.

Ainsi, à Loandjili, Zéphirin Ngué a remis les cartes d'électeurs et les listes électorales aux treize chefs de quartier, aux secrétaires administratifs, aux chefs de zone et de bloc chargés de les distribuer à la population. Il appartient aujourd'hui aux citoyens d'aller les récupérer à temps. Et pour des raisons de transparence, l'autorité municipale a associé à cette activité des agents des services déconcentrés de l'Etat évoluant dans sa circonscription administrative.

Notons que la carte électorale est un document qui atteste de l'inscription sur la liste électorale de la commune et précise l'adresse et le bureau de l'électeur. Pour l'obtenir, il faut être inscrit sur les listes électorales. Cette opération de distribution de cartes s'étendra dans les 91 zones et 608 blocs du quatrième arrondissement de Pointe-Noire.

Hugues Prosper Mabonzo

LÉGISLATIVES 2022

Éric Gongarad Nkoua pour le renouveau de Ngo

Le candidat de l'Union patriotique pour la démocratie et le progrès (UPDP) dans la circonscription unique de Ngo, dans le département des Plateaux, Éric Gongarad Nkoua, a été accueilli à son arrivée, le 24 juin, par une foule de sympathisants. Après le bain de foule, il s'est adressé à la population, l'appelant à adhérer à son projet pour le renouveau de la contrée.

Le compte à rebours pour la campagne électorale en vue des législatives du 10 juillet a officiellement commencé dans l'unique circonscription électorale de Ngo, à plus de 250 km de Brazzaville. Le candidat de l'UPDP, Éric Gongarad Nkoua, a lancé sa campagne par une caravane à l'entrée de la ville, à Et-souali, jusqu'à son quartier général, après avoir sillonné les grandes artères du district de Ngo.

Pour lui, la mobilisation observée lors de cette entrée en campagne est le signe « d'hospitalité » et « d'amour » exprimé par la population à son endroit. « Je ne suis pas surpris par cet accueil chaleureux car je m'y attendais. C'est la preuve que la population a quelques attentes sinon beaucoup ici à Ngo », a-t-il commenté.

Les principaux axes de sa campagne, a-t-il détaillé, reposent sur la promo-



Éric Gongarad Nkoua avec les cadres de l'UPDP/Adiac

tion de l'éducation pour l'employabilité des jeunes et le développement agricole à Ngo. L'objectif est de contribuer au développement local et de lutter contre l'exode rural des jeunes. « Aujourd'hui, les jeunes de ma localité

réclament l'éducation, le besoin d'être formés afin d'augmenter leur chance d'accéder à des emplois. C'est pourquoi, il est nécessaire de les orienter vers les métiers susceptibles d'être accueillis ici à Ngo (...) La plupart

des jeunes sont disposés à aller vers ces métiers et, c'est ce à quoi je m'intéresserai pendant les rencontres avec les électeurs », a indiqué Éric Gongarad Nkoua.

En ce qui concerne le second thème clé de sa cam-

pagne axé sur la promotion de l'agriculture, le candidat de l'UPDP a misé sur le recours à des partenaires au développement. Il a, enfin, rappelé le rôle d'un député qui est celui du contrôle de l'action du gouvernement et le vote des lois, en ajoutant qu'il veut être l'intermédiaire qui permettra de porter le plus haut possible les problèmes de la circonscription de Ngo.

La campagne électorale pour le premier tour des législatives qui est officiellement lancée va durer deux semaines. Tout comme la plupart des militants présents lors de la caravane, Richard Emock a promis de poursuivre la mobilisation sur le terrain. « Éric Gongarad a déjà initié plusieurs projets à Ngo, par exemple, les centres de formation, l'accès à l'eau potable. Nous allons le soutenir », a lancé Fresnelle Gassié, une autre éléctrice.

Fiacre Kombo

Le Club 2002 PUR lance sa campagne par un carnaval à Mougali

Tête de liste aux élections locales des 4 et 10 juillet dans le quatrième arrondissement de Brazzaville, Mougali, Mylène Gloria Gassongo a organisé, le 25 juin, un carnaval dans les neuf quartiers de cet arrondissement, appelant les électeurs à voter pour les candidats du Club 2002, Parti pour l'unité et la République (PUR).



Mylène Gloria Gassongo et le Club 2002 PUR à l'assaut de Mougali/Adiac

C'est à travers son slogan de campagne, « Ensemble pour le bien-être de Mougali », que le Club 2002 PUR a lancé sa campagne dans le quatrième arrondissement. Une ambition que Mylène Gloria

Gassongo et les autres candidats de ce parti entendent partager avec la population pendant les deux semaines de campagne électorale.

« Je suis très confiante et très joyeuse, vous voyez

la foule qui nous entoure actuellement, mes sentiments sont bons. Le Club 2002-PUR est engagé dans cette bataille électorale sous la houlette de son président national, nous

sommes mis en campagne pour les locales. Aujourd'hui, avec ce carnaval, nous allons sillonner les différents quartiers pour dire aux habitants que nous sommes effectivement avec eux au quotidien, nous sommes en train de les informer officiellement que nous sommes candidats », a-t-elle rappelé.

La secrétaire nationale chargée du genre et de la parité au Club 2002-PUR a également souligné que Mougali est un arrondissement de la joie, de la cohésion où les communautés devraient vivre paisiblement. « Nous demandons à la population de nous faire confiance, parce que nous

sommes avec elle au quotidien. Mougali, c'est notre quartier, nous l'aimons et nous voulons de son bien-être, le Club 2002 PUR veut apporter sa pierre à l'édifice », a promis Mylène Gloria Gassongo.

Sans juger le bilan des autres élus de l'arrondissement, le Club 2002 estime qu'il a beaucoup à donner à Mougali ; au regard de la liste de ses candidats composée des enfants de cet arrondissement. Selon sa tête de liste, les préoccupations des électeurs se résument au bien-être de tout un chacun. Une ambiance que cette formation politique de la majorité présidentielle a résumé dans son slogan de campagne.

Parfait Wilfried Douniama

REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE

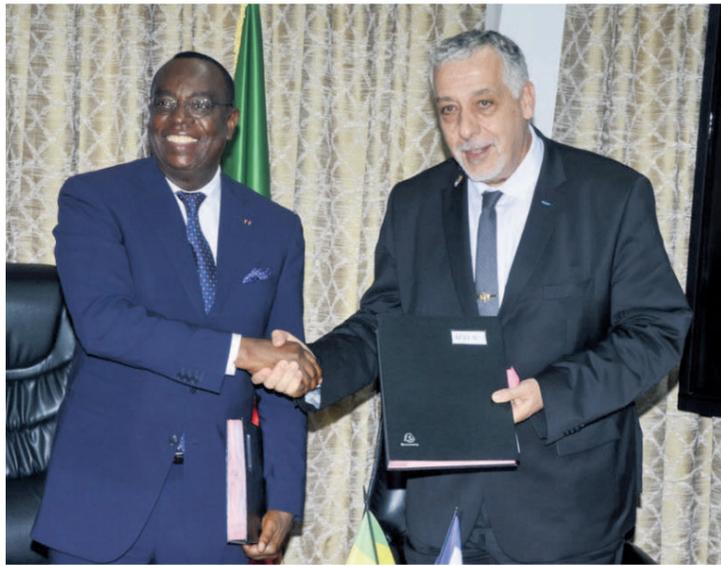
La France accorde au Congo un prêt de 44 milliards FCFA

Le ministre des Finances et du Budget, Rigobert Roger Andely, a signé le 24 juin à Brazzaville, avec l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, une convention de crédit d'une somme de 44,3 milliards FCFA, sur la période allant de 2022 à 2024.

L'appui budgétaire mis en œuvre par l'Agence française de développement vise à soutenir les efforts engagés par le gouvernement congolais pour le redressement économique et social du pays, à la suite de l'adoption, en janvier dernier, d'un nouveau programme avec le Fonds monétaire international (FMI).

L'accord de financement signé entre les deux parties sera réalisé en trois versements. Un premier de 19,6 milliards sera effectif au mois d'août prochain, après ratification par le parlement congolais de cette convention de crédit. Le deuxième versement de 13,1 milliards FCFA et le dernier de 11,4 milliards FCFA seront respectivement effectués en 2023 et 2024, sous réserve d'une bonne exécution du programme avec le FMI. « Ce nouveau prêt de soutien budgétaire vise à accompagner le Congo dans ses efforts pour stabiliser le cadre macro-économique, atteindre les critères de performance quantitatifs du programme conclu avec le FMI et, fondamentalement, réussir la mise en œuvre des réformes économiques, financières, espoir de consolidation des bases d'une croissance inclusive, diversifiée et durable », a indiqué l'ambassadeur de France au Congo.

Intervenant à son tour, le ministre des Finances a souligné que la signature de cet accord était l'occasion de rappeler l'option prise par le gouvernement de normaliser les relations avec la communauté financière internationale, de rétablir les bons équilibres et de mobiliser ainsi les financements extérieurs en sus des ressources in-



Rigobert Roger Andely et François Barateau

termes afin de faire face aux défis de développement du pays.

« Je vous informe qu'au moment où nous parlons, le dossier du Congo est en train d'être examiné au Conseil d'administration du FMI, au titre des résultats de la première revue jugée satisfaisante. Si jamais le dossier passe, en plus des vingt milliards de la première tranche issue de la convention qui vient d'être signée, nous pourrions avoir 52,5 milliards FCFA, au titre du deuxième tirage au FMI », espère-t-il.

Rigobert Roger Andely a, par la même occasion, sollicité à nouveau une deuxième ligne de soutien de la France. « Nous envisageons de procéder à une loi de finances rectificative au titre de l'année 2022. L'objet de cette révision est de permettre au gouvernement de mobi-

liser les ressources internes et externes nécessaires pour faire face à la crise alimentaire et énergétique au profit de l'économie congolaise, surtout de la population », a-t-il expliqué.

Certes, ce n'est pas facile, a poursuivi le ministre des Finances mais, l'effort sera fait pour « mobiliser les ressources additionnelles pour ne pas toucher à l'équilibre des négociations avec nos partenaires financiers », a-t-il conclu.

Rappelons que la convention de crédit signée entre les deux pays confirme les engagements annoncés par la France lors du sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, tenu le 18 août 2021 à Yaoundé, au Cameroun.

Lopelle Mboussa Gassia

FISCALITÉ

Un nouveau fichier des contribuables disponible dans six mois

Le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, a lancé le 22 juin à Brazzaville l'opération de recensement et d'actualisation du fichier des contribuables de l'administration fiscale en République du Congo. Le consortium Ernst & Young et GEEPS Consulting, à qui la mission a été confiée, entend réaliser cette mission en six mois.

Le recensement des contribuables est une première dans l'histoire fiscale du Congo, selon le ministre délégué au Budget. Cette opération est prescrite à l'article 301 du Code général des Impôts, tome 1, qui dispose: « Les autorités locales et l'administration fiscale procèdent annuellement au recensement des personnes imposables et dressent les matrices à base desquelles l'administration fiscale établit des titres de perception ».

L'objectif est de constituer un fichier exhaustif (attendu depuis 2014) de toutes les personnes physiques et morales imposables, afin de permettre à la Direction générale des impôts d'élargir son assiette fiscale. « C'est un fichier à partager avec les collectivités locales, pour l'établissement des matrices des patentes ; avec l'Agence congolaise pour la création des entreprises, pour apprécier la durée de vie des entreprises créées (car, bon nombre d'entre elles se forment et ne deviennent jamais contribuables) ; et avec l'Institut national de la statistique pour une analyse approfondie des entreprises », a expliqué Ludovic Ngatsé.

Il a indiqué que le Congo doit passer de l'étape d'assistance extérieure à celle de souveraineté financière. Autrement, le pays doit être à même de produire plus de recettes intérieures provenant des taxes fiscales et douanières que de recettes pétrolières.

Présentant les différentes étapes de ce recensement, le responsable des opérations au niveau des deux cabinets, Charles Ngangoué, a dit: « L'opération de recensement sera informatisée, avec géolocalisation des contribuables. Elle débute dans dix jours, par la ville de Pointe-Noire, la capitale économique du Congo, et pourra se terminer dans un délai de six mois sur l'ensemble du territoire national ».

Pour y parvenir, il a sollicité l'implication des maires de ville et d'arrondissement, des chefs de quartier, de zone et de bloc, dans la facilitation du travail des équipes de recensement au niveau local ; car, chaque contribuable relève d'un Centre des impôts proche de sa localité.

A noter que cette cérémonie de lancement de l'opération de recensement et d'actualisation du fichier des contribuables de l'Administration fiscale au Congo a connu la participation, notamment, du directeur général des Impôts, Ludovic Itoua ; des représentants du maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, et des maires d'arrondissement de la capitale, ainsi que du président du syndicat des transporteurs, Patrick Milandou.

L.Mb.G.

GRAND BANDITISME DANS LE MONDE ET AU CONGO

Débat autour du phénomène « bébés noirs »

La problématique a été au cœur de la conférence-débat organisée le 24 juin dans l'auditorium du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, sur le thème « Phénomène des bébés noirs: l'approche épidémiologique ».

Regroupant un parterre de professeurs, médecins et sachants venus de plusieurs horizons, la conférence-débat a été animée par le médecin colonel Gilbert Aristide Nianga, spécialiste en hygiène et épidémiologie, directeur de la clinique médicale de la Garde républicaine. Abordant la thématique visant à mettre en avant la notion de la multi factorialité du phénomène « bébés noirs », il a indiqué que les cliniciens, ceux qui ont la maîtrise de la science sociale, les autorités administratives et sanitaires, la société civile,...

doivent être associés pour apporter une contribution qui permettrait, tant soit peu, d'apporter quelques approches de solutions. Conscient du fait que ce phénomène est devenu comme une sorte de tableau sombre, le médecin colonel Gilbert Aristide Nianga a présenté plusieurs notions sur l'ontogenèse des facteurs de risque psychosociaux de ce phénomène. Il a, par ailleurs, revisité les différentes étapes en plusieurs grandes phases. La première, l'approche conceptuelle, notamment le profil du grand bandit

qui caractérise un individu, à prédominance masculine, entre 14 à 40 ans d'âge.

Il a poursuivi en indiquant que le plus souvent, ce sont des êtres qui souffrent de la non satisfaction des besoins fondamentaux qui se résument à plusieurs niveaux: le bien-être mental, physique et social, notamment le sentiment d'être moins utile, moins apprécié et pas du tout considéré ; les besoins de se réaliser : se priver des ressources pour s'émanciper, développer dignement ses valeurs et être créatif.

Le médecin colonel Gilbert

Aristide Nianga a aussi souligné que les impacts de l'état de santé sur la population amènent à l'émergence de stress, la stigmatisation géographique et le culte de la vindicte populaire, l'atteinte de la santé mentale de la population, la compromission du vivre-ensemble, l'incidence et la prévalence des maladies psychosomatiques, et enfin, des années de vie potentiellement perdues...

En conclusion, pour pouvoir venir à bout de ce phénomène, l'orateur a invité tous les participants à faire leur approche psychoso-

ciale de ce phénomène tout en juxtaposant la perception des quatre piliers de la gouvernance en santé publique que sont la volonté politique, la participation citoyenne, l'action intersectorielle et la gestion axée sur la compétence.

Notons que cette énième réunion scientifique s'est déroulée en présence du directeur général du CHU de Brazzaville, le Pr Alexis Thierry Raoul Gombet, des professeurs et médecins ainsi que des étudiants. Elle a été coordonnée par le Pr Nkoua Mbon.

Guillaume Ondze

YOUTH CONNEKT

La mise en œuvre du projet actée

Le gouvernement et les agences du système des Nations unies ont signé, le 23 juin à Brazzaville, le document de projet d'appui à l'intégration de la jeunesse au développement national, en vue d'asseoir un cadre de partenariat pertinent pour favoriser l'intégration des jeunes au développement national.

La signature du document est la traduction manifeste de la volonté commune de renforcer et de consolider la synergie d'actions entre les agences du système des Nations unies et le gouvernement. Les résultats attendus viseront à connecter 20 000 jeunes, dont la moitié est constituée des filles, aux opportunités d'emploi, de formation et de création d'entreprise. 20 000 autres jeunes participeront, quant à eux, à la vie publique et citoyenne à travers les différentes initiatives qui seront développées. Ici également, la moitié sera des filles puis, au moins 5000 autres jeunes auront accès au programme digital annuellement pour booster leur employabilité.

Les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de ce projet s'élèvent à 2 400 000 dollars. Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) apportera 400 000 dollars, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture 50 000 dollars, le Fonds des Nations unies pour l'enfance 100 000 dollars et le Fonds des Nations unies pour la population 74 000 dollars. Pour sa part, le gouvernement du Congo apportera un million de dollars. 776 000 dollars vont faire l'objet des plaidoyers et de mobilisation des ressources.



Hugues Nguélonélé et les représentants du système des Nations unies après la signature du document Adiac

« Le Congo, notre pays, ne saurait se soustraire des engagements pris au plan international en adhérant aux agendas 2030 des Nations unies et 2063 de l'Union africaine », a déclaré Hugues Nguélonélé, le ministre en charge de la Jeunesse. Maleye Diop, le représentant du Pnud au Congo, a soutenu que le projet est un cadre fédérateur de

mise en œuvre de Youth connect au pays depuis son lancement en 2017, faisant du Congo le treizième pays africain à opérationnaliser cette initiative devenue continentale.

Youth connect, en effet, est une initiative lancée par le gouvernement rwandais avec l'appui du Pnud, qui consiste à connecter les jeunes à la transformation so-

cio-économique du continent avec pour objectif de fournir une solution politique afin d'atténuer les défis auxquels sont confrontés les jeunes dans les domaines du leadership, de l'économie, de la citoyenneté et des activités ayant lien avec leur connexion globale. Le projet vise à répondre aux attentes des jeunes et à assurer leur pleine participation au dévelop-

pement national. Il met l'accent sur leur contribution dans le redressement de l'économie nationale qui passe par la promotion de l'innovation, le développement des unités de production dans les secteurs phares et la promotion de la culture de la paix ainsi que la cohésion sociale. Il permettra aux jeunes d'acquérir le savoir être, le savoir-faire, le savoir se vendre, l'éducation financière, l'accès au financement et l'accompagnement. Il s'inscrit également dans la vision de promouvoir l'entrepreneuriat juvénile sur l'innovation à travers un parcours d'entrepreneur et d'appuyer les activités de formation qualifiante des jeunes aux différents métiers indispensables.

« Les défis auxquels font face les jeunes congolais exigent un investissement urgent et consistant afin de leur donner les outils pour saisir les opportunités nécessaires afin d'assurer leur contribution aux efforts de développement du pays. C'est, d'ailleurs, la raison principale de ce projet qui vise le renforcement des capacités des jeunes par la promotion de la qualification et la valorisation des compétences ainsi que le renforcement de l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat », a indiqué Maleye Diop.

James Golden Eloué

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Des dossiers sur la table de la commission administrative paritaire

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, a ouvert les travaux de la commission administrative paritaire, le 23 juin à Brazzaville, avec sur la table 382 dossiers. Promotions (194), promotion pour les agents retraités (20), avancements (47), titularisations (42), reconstitution de carrière (65), validation (1), mises en stage (5), dossiers rectificatifs (8).



Réunion de la commission administrative paritaire Adiac

Dans ce département ministériel, la dernière commission administrative paritaire a eu lieu en 2019 pour les agents et cadres de la recherche

scientifique et de l'Innovation technologique ; en 2013 pour ceux de l'Enseignement supérieur, a rappelé la ministre. A cette époque, les deux

départements ministériels n'étaient pas jumelés comme aujourd'hui.

Le directeur par intérim de la Fonction publique, Joseph Akondzo Nguiambo, a rappelé que l'une des recommandations du Comité national du dialogue social, tenu en décembre 2021, appelait à la te-

L'objectif était de permettre aux agents de l'Etat de bénéficier des promotions et avancements au nom de la valorisation des ressources humaines

nue des commissions administratives paritaires dans tous les ministères. L'objectif était de permettre aux agents de l'Etat de bénéficier des promotions et avancements au nom de la valorisation des ressources humaines.

Rominique Makaya

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL SESSION DE JUIN 2022

Des fraudeurs arrêtés

La commission antifraude en milieu scolaire a mis la main sur une vingtaine de fraudeurs à Brazzaville, Ignyé, Mindouli, lors des épreuves du baccalauréat général session de juin 2022.



Les fraudeurs interpellés/DR

« J'avais le téléphone dans la salle d'examen. Etant membre d'un groupe WhatsApp, je devrais envoyer les sujets dans ce groupe afin que ceux qui y sont connectés puissent les traiter et nous les renvoyer », a expliqué l'un des candidats interpellés, pourtant conscient de ce que l'usage du téléphone est interdit.

Un autre, Dieuvit Chris, qui lui-même n'a pas pu avoir le baccalauréat, s'est permis de composer à la place d'un autre candidat. Des faux candidats libres ont fait quasiment la même chose à Mindouli, dans le département du Pool. Pour ces derniers, c'est Oscar Malonga, propriétaire d'un centre d'encadrement à Brazzaville, qui était le cerveau penseur. « J'ai inscrit des candidats libres à Mindouli pour composer à la place d'autres candidats moyennant argent », a-t-il expliqué. Selon les délégués de la commission antifraude en milieu scolaire celui-ci n'est pas à son premier coup d'essai. Après le traitement des dossiers de chacun des fraudeurs interpellés, ils seront présentés au procureur de la République pour répondre de leurs actes.

R.M.

SANGHA

L'AVDCS enregistre des enfants non déclarés à l'état civil

Le président de l'Association pour la vulgarisation du droit au coeur de la société (AVDCS), André Mpemba Bouetoumoussa, a lancé, le 20 juin à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, la campagne de sensibilisation et d'enregistrement des enfants autochtones et bantous non déclarés à l'état civil.

En présence des autorités départementales, les responsables de l'AVDCS ont débuté leur projet qui consiste à officialiser la citoyenneté de plusieurs enfants dans la Sangha. Selon André Mpemba Bouetoumoussa, cette initiative s'inscrit dans le cadre du Projet innovant des sociétés civiles et coalition d'acteurs, un instrument de financement de l'ambassade de France au Congo. Après le département de la Likouala, cette campagne de sensibilisation et d'enregistrement des enfants non déclarés à l'état civil s'installe dans la Sangha.

Plus de 2000 enfants des districts de Sembé, Souanké et Pikounda, dont l'âge varie entre 0 et 17 ans, bénéficieront des actes de naissance, au terme des dix-huit mois de ce projet. Il consiste, en effet, à promouvoir la citoyenneté et la participation des autochtones à la vie publique. « Pour l'heure, nous sommes venus lancer le projet ici à Ouesso, après les élections plusieurs activités seront menées », a lancé le président de l'AVDCS.

Les membres de cette structure procéderont à la formation des



Les participants au lancement du projet./DR

« Il y aura l'organisation des campagnes de sensibilisation sur les procédures de déclaration des naissances et l'importance de l'état civil ; recensement des enfants autochtones et bantous non déclarés à l'état civil dont l'âge est compris entre 0 et 17 ans. Nous allons, en même temps, transcrire des réquisitions et registres d'acte de naissance puis plastifier des actes avant de les remettre aux bénéficiaires »

agents sensibilisateurs composés des autochtones et bantous sur les techniques de sensibilisation et de pré-enregistrement ou recensement des enfants. Ils devront aussi vulgariser la loi n° 5-2011 du 25 février 2011 portant promotion et protection des droits des peuples autochtones ainsi que le décret n° 2019-199 du 12 juillet 2019 portant mesures spéciales d'octroi des actes de naissance à la population autochtone. « Il y aura l'organisation des campagnes de sensibilisation sur les procédures de déclaration des naissances et l'importance de l'état civil ; recensement des enfants autochtones et bantous non déclarés à l'état civil dont l'âge est compris entre 0 et 17 ans. Nous allons, en même temps, transcrire des réquisitions et registres d'acte de naissance puis plastifier des actes avant de les remettre aux bénéficiaires », a-t-il ajouté.

Notons que l'AVDCS est une association qui a une existence légale et qui milite pour la promotion et la protection des droits humains.

Rude Ngoma



MADIBA LEADERSHIP INSTITUTE
OSEZ L'EXCELLENCE

Groupe ISM, leader et pionnier de la formation en Afrique de l'Ouest !

Science politique et Relations internationales • Communication, Leadership et Relations publiques • Journalisme
Administration de projets culturels - Communication et Médias • Décentralisation et Gouvernance territoriale
Management public et Stratégies de développement • Communication politique et Stratégie d'influence
Gestion des projets culturels • Management et Production des Événements culturels • Marché de l'Art contemporain

☎ +225 25 864 74 77
✉ info@madiba.com
☎ +220 78 284 81 40
🌐 www.groupeism.com





La Banque Panafricaine

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE CONSEIL EN
MARKETING ET COMMUNICATION**

N°001/ECG/DG/2022

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres National pour le recrutement d'une Agence Conseil en Marketing et Communication qui aura la charge de l'accompagner à réverbérer le potentiel de ses différents produits sur le marché bancaire.

Le dossier d'appel d'offres est à retirer à son siège social **sis au croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar, Centre-Ville Brazzaville.**

Les offres signées et cachetées peuvent également être envoyées par courrier électronique au plus tard le 30 juin 2022 à 16heures 00 aux adresses ci-dessous :

- nelenga@ecobank.com
- adossou-yovo@ecobank.com

Fait à Brazzaville, le 10 /06/2022

La Direction Générale



La Banque Panafricaine

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR LA
MAINTENANCE CURATIVE DU MATERIEL DE
SECURITE ELECTRONIQUE**

N°002/ECG/DG/2022

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'offres National pour la sélection d'un prestataire pour la maintenance curative du matériel de sécurité électronique.

Le dossier d'appel d'offres est à retirer à son siège social **sis au croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar, Centre-Ville Brazzaville.**

Les offres signées et cachetées peuvent également être envoyées par courrier électronique au plus tard le 30 juin 2022 à 16heures 00 aux adresses ci-dessous :

- EDick@ecobank.com
- GBOUHOYI@ecobank.com

Fait à Brazzaville, le 10 /06/2022

La Direction Générale

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA VEUVE ET DE L'ORPHELIN

Les veuves exhortées à connaître leurs droits

Une causerie-débat a été organisée, le 23 juin dans la salle de la République, à Pointe-Noire, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la veuve et de l'orphelin.

Initiée par l'organisation non gouvernementale Solidarité, disponibilité des œuvres sociales aide et entraide (Sodios), la causerie-débat a réuni les responsables administratifs concernés par la question, les veuves et le public sur le thème «Les coutumes et lois traditionnelles ne doivent pas asservir la personne humaine- Le veuvage, les rites et la succession».

Sensibiliser et informer les femmes en général et les veuves en particulier sur leurs droits concernant le veuvage afin de faire face à tout acte immoral qui peut survenir lors de la perte du conjoint mais aussi les exhorter à briser le silence et la peur devant tout traitement inhumain ont été les principaux objectifs de ce focus.

En ouvrant les communications, Bernadette Bephangayahou, présidente de Sodios, a expliqué les concepts veuve et veuvage tel que le définit le Code de la famille congolais. « A la perte de son conjoint, la femme mariée devant l'officier d'Etat civil est veuve et jouit de tout avantage lié à la succession comme le prévoit la loi », a-t-elle fait savoir. Elle a ajouté que le veuvage ne doit aucunement être considéré par les veuves comme une maladie pour se laisser morfondre dans l'amorphisme, bien au contraire, elles doivent continuer à vivre, vaquer librement à leurs occupations pour s'éloigner de l'assistanat.

Selon elle, de nombreuses veuves cèdent par peur au poids de la tradition et aux abus de toutes sortes que leur inflige la belle famille (privation de domicile conjugal, sévices physiques et morales,

tortures diverses...). Des rites avilissants et dégradants pour la femme qui doivent cesser et leurs auteurs punis par la loi, en application des textes en vigueur en la matière, a-t-elle martelé.

En intervenant sur les principales dispositions réglementaires contenues dans le Code de la famille congolais et la loi Emilienne-Mouebara portant lutte contre les violences faites aux femmes en République du Congo, Jessica Mamoni Ngoma, magistrat et procureur près le tribunal pour enfants et animatrice du Groupe de réflexion des violences faites contre les femmes, a exhorté les veuves à saisir les services compétents (police, gendarmerie, parquet et tribunal) en cas de maltraitance quelconque. Les mauvais traitements sont réprimés par les lois en vigueur dans le pays et exposent ainsi leurs auteurs à des poursuites de tout genre. Elle a précisé que les textes réglementaires garantissent au conjoint survivant tous les droits (veuvage, succession, etc...).

Après échanges et débats, les participants ont convié les femmes à la prise de conscience face au veuvage par l'adoption des comportements responsables et en brisant l'omerta. Elles doivent aussi se mettre ensemble pour faire valoir leurs droits. Aussi ont-ils suggéré aux autorités compétentes la vulgarisation à grande échelle de la loi Emilienne-Mouebara, l'officialisation du pré-mariage et de la dot, l'abolition des rites ancestraux dégradants et l'application des sanctions contre tout auteur des actes immoraux et avilissants contre les veuves.

Hervé Brice Mampouya

DÉVELOPPEMENT URBAIN

La campagne de sensibilisation et d'information sur le PPAB-ONU-Habitat lancée

La cellule technique du Programme participatif d'amélioration des bidonvilles (PPAB) de Pointe-Noire a animé, le 21 juin dans la salle des mariages de la mairie centrale, une conférence de presse pour fixer l'opinion sur les enjeux de ce programme qui sera mis en place incessamment dans cette ville.

Informer les médias et leurs acteurs, les parties prenantes et les bénéficiaires sur la nouvelle orientation du PPAB, communiquer sur les enjeux et les défis qui sont, entre autres, l'amélioration des conditions et cadre de vie de la population et le renforcement des moyens de subsistance ont été les principaux objectifs de la conférence de presse tenue en présence de Jean-François Kando, député-maire de la ville. Ce dernier s'est réjoui de cette approche communicationnelle qui permet à la population de s'approprier le projet et d'en être la bénéficiaire active. Ainsi, Jean-Jacques Diella, responsable technique du PPAB, Ludovic Parfait Nziendolo Koulimbena, point focal PPAB, et Hollande Nziendolo, facilitateur en charge de la gestion PPAB, ont tour à tour axé leur communication sur les principes du PPAB et l'intérêt de la mise en œuvre des projets stratégiques, transformateurs et fonds gérés par la communauté de ce programme. « Ce programme qui se mène à l'échelle mondiale depuis douze ans concerne quarante pays ACP et deux cents villes, dont trente pays africains et cent vingt villes africaines. Au Congo, seule la ville de Pointe-Noire a rempli les critères pour y faire partie. Les quartiers pilotes bénéficiaires de l'appui du PPAB sont le quartier kilomètre 4, dans l'arrondissement 1 Emery-Patrice Lumumba, et le quartier Mbota, dans le 4e arrondissement Loandjili », a dit Jean-Jacques Diella.

De nombreux projets stratégiques et transformateurs prioritaires seront menés au cours de ce programme, ont ajouté les orateurs. Ce sont, entre autres, le projet de ramassage des ordures ménagères au kilomètre 4 et Mbota, le projet

de mise en place des forages d'eau potable au kilomètre 4 et Mbota, le projet de construction d'un mur de clôture au CEG Mbota Tchiniambi, le projet de mise en place de la sécurité foncière au kilomètre 4. Il y a aussi d'autres projets tels l'introduction du mécanisme des fonds gérés par la communauté pour fournir un appui aux organisations communautaires de base, organisations non gouvernementales, associations et particuliers, les projets communautaires visant l'amélioration des conditions de vie et favorisant la génération des revenus en termes de moyens de subsistance. Le projet formation des responsables de quartier, le projet voiries urbaines de kilomètre 4, le projet dalots de Mbota, les projets maternités, projet marché kilomètre 4, projet maison commune à Mbota et kilomètre 4 et le projet observateurs urbains seront également exécutés.

Le PPAB, mis en place suite au partenariat tripartite entre le gouvernement du Congo, la mairie de Pointe-Noire et le Programme des Nations unies pour les établissements humains (Onu-Habitat), a vu le jour en 2008 grâce au soutien financier de la Commission européenne et au plaidoyer politique du secrétariat du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Au cours de cette troisième phase, l'accent est mis sur le développement des compétences, le renforcement institutionnel pour la durabilité du programme et sur la mise en application des solutions adoptées pour l'amélioration des conditions de vie et le renforcement des moyens de subsistance en vue d'accélérer les progrès vers l'atteinte des objectifs de développement durable.

H.B.M.



ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!
 après une interruption momentanée de la ligne
 Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
 sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

**Désormais
 voyagez
 JUSQU'À
 MBOMO!!**

**Brazzaville
 ETOUMBI - KELLE**
 tous les

MARDIS

SAMEDIS



**Brazzaville
 ETOUMBI - MBOMO**
 tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60

Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

FORCES ARMÉES CONGOLAISES ET GENDARMERIE NATIONALE

Fin des activités relatives au 61^e anniversaire

Une gerbe de fleurs a été déposée, le 22 juin, à la stèle du soldat de la paix au rond-point Germaine-Pemba, à l'occasion du 61^e anniversaire de la création des Forces armées congolaises (FAC) et de la gendarmerie nationale, sous le patronage d'Alexandre Honoré Paka, préfet du département de Pointe-Noire. Prélude à cette cérémonie et pour célébrer l'évènement, plusieurs activités ont été organisées du 15 au 21 juin.

Le 61^e anniversaire des FAC et de la gendarmerie nationale s'est déroulé à Pointe-Noire comme au niveau national sur le thème « Dans la cohésion et la complémentarité de la force publique nationale, renforçons nos capacités pour le succès de nos engagements communs ». La pose de la gerbe de fleurs a été précédée de l'organisation des activités physiques, sportives et civilo-militaires ouvertes le 15 juin au complexe sportif du camp 31-juillet 1968 par le capitaine de vaisseau, Laurent Hyppolite Kanga, chef d'état-major interarmées, représentant le commandant de la zone militaire de défense n° 1 avec la compétition de nzango. Elles se sont poursuivies les 16 et 17 juin avec des rencontres inter

équipes de nzango et le don de sang au camp 31 juillet 1968, ainsi qu'une marche commando sur 8 km allant du village Koungou au champ de tir de Makola (dans le département du Kouilou), suivie du tir au pistolet mitrailleur Kalachnikov et au pistolet automatique. Ces activités ont été clôturées le 18 juin, toujours au camp 31 juillet, par le capitaine de vaisseau Laurent Hyppolite Kanga, après la finale de la compétition de nzango remportée par l'équipe de la direction départementale des affaires sanitaires qui a battu celle des douanes par un score de 39 points à 22. Des trophées ont été remis aux meilleurs coureurs et tireurs et à la meilleure équipe de nzango. L'auditoire a suivi le mot de remerciements du

général Jean Olessongo Ondaye, lu par le colonel Etienne Moussa. Les festivités ont été aussi marquées par une messe œcuménique célébrée au mess mixte de garnison par le père Maxime Oumba de l'Eglise orthodoxe, suivie d'un don de vivres aux veuves et orphelins de la force publique. La cérémonie de pose de la gerbe de fleurs, qui a couronné les festivités, a été un moment solennel ayant réuni les membres du commandement de la force publique, ceux du commandement de la zone militaire de défense n°1 ainsi que les directeurs des douanes et droits indirects. Au rythme de la fanfare, Alexandre Honoré Paka et Paul Adam Dibouilou, préfet du département du Kouilou, ont déposé la gerbe de fleurs à la stèle du soldat de la paix, en présence de Jean François Kando, président du Conseil départemental et municipal, député maire de la ville de Pointe-Noire; du général Jean Ollesongo Ondaye, commandant de la zone militaire de défense n°1; du général Jean-Pierre Okiba, du colonel Nicolas Ngakosso, et du colonel Albert Madsounga.

Après ce geste hautement symbolique et s'exprimant en son nom et aux noms du préfet du Kouilou et du maire de Pointe-

Noire, Alexandre Honoré Paka a dit: «A l'occasion de la célébration du 61^e anniversaire des Forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale, nous sommes très honorés de nous retrouver parmi vous pour commémorer ensemble cet évènement. Cela est la manifestation toujours souhaitée du commandant en chef, chef suprême des armées, son excellence Denis Sassou N'Guesso, qui a toujours exigé que l'armée soit proche du peuple. Et la manifestation de cette illustration se traduit ce jour».

Le préfet de Pointe-Noire a, par ailleurs, assuré de leur présence et de leur soutien à la brave force publique congolaise (armées, gendarmerie, police) pour que les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, réputés «havre de paix», le demeurent toujours. «Et nous avons cette mission de ne pas décevoir le chef suprême des armées», a-t-il conclu. De son côté, Jean François Kando s'est dit convaincu du déroulement des prochaines élections législatives et locales dans la paix. «L'armée a toujours sécurisé les processus électoraux et cette année, elle ne fera pas exception. Nous sommes sûrs que ces échéances politiques vont

se dérouler dans la paix et la quiétude et que la démocratie va s'exprimer chez nous», a-t-il déclaré.

Après la cérémonie de dépôt de la gerbe de fleurs, Jean Olessongo Ondaye a reçu des présents de la délégation des stagiaires en voyage d'études à Pointe-Noire, remis par le lieutenant-colonel Arnel Eleka Ngombé, directeur du cours d'état-major interarmées deuxième session 2022. Cela, à l'issue de leur mot de remerciements délivré par Ano Nza, stagiaire de l'école d'Etat-major des armées du Cameroun, pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé dans la ville océane. Cette délégation répartie en trois armées (terre, eau, air) est constituée de cinquante stagiaires du Cameroun, du Bénin, de la Côte-d'Ivoire et du Congo. Notons qu'à la cérémonie de pose de la gerbe de fleurs il y a eu aussi la présence du général Jean-Pierre Okiba, commandant territorial de police Pointe-Noire/Kouilou; du colonel Nicolas Ngakosso, commandant de la région de gendarmerie de Pointe-Noire; du colonel Albert Madsounga, commandant de la région de gendarmerie du Kouilou.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

HUMEUR

Le métier de sage-femme devenu un fonds de commerce !

L'observation attentive nous pousse à dire que la sage-femme assure la surveillance et le suivi médical de la grossesse. De ce fait, elle assure le travail de l'accouchement en dispensant aussi des soins à la mère et à l'enfant après l'accouchement.

Ce travail d'éveil permanent des sages-femmes fait faire des dépenses à la femme enceinte. De la grossesse à la naissance, une série de produits pharmaceutiques est obligatoire pour un bon suivi de la grossesse. Mais que constatons-nous aujourd'hui chez certaines sages-femmes ? Elles ont fait de leur métier un fonds de commerce. Pour le constater, il suffit de se rendre à certaines maternités. Cela devient criant. L'éblouissement des femmes enceintes par une prescription médicale avec certains produits non nécessaires est leur premier stratagème pour pouvoir faire sortir de l'argent à la future mère. Parmi ces produits, une bonne partie sera vendue par la sage-femme portée garante à la suivre. On le sait bien, cette sage-femme ne vise que de l'argent : « Ne t'embête pas du tout, j'ai certains de ces produits »; Ces propos sont d'une sage-femme d'un grand centre hospitalier. Et il est strictement interdit à cette dernière de montrer cette ordonnance à un gynécologue expérimenté, de peur que son esprit mercantiliste soit dévoilé au grand jour. Ensuite vient le deuxième moment, c'est-à-dire celui des rictus entre les sages-femmes. En groupe de cinq ou de sept, elles établissent un règlement intérieur qui leur est propre, celui de verser à tour de rôle une certaine somme d'argent à l'une d'entre elles chaque jour. Et c'est la joie du groupe au moment où la future maman et ses parents se grattent la tête pour pouvoir répondre à ces exigences médicales calculées. Certaines vont même plus loin, il faut verser 5000 FCFA à la sage-femme pendant chaque séance d'entretien-surveillance. D'où, elles exigent des rencontres ne dépassant pas une semaine. Alors si la grossesse dure neuf mois, combien feront en termes d'argent neuf mois qui équivalent à trente-six semaines multipliées par 5000 FCFA ? Allez-y comprendre !

Que des querelles entre ces sages-femmes pour avoir plusieurs femmes en grossesse à suivre afin de grossir leur « porte-monnaie ». Et cela déconcentre cette race de sages-femmes car elles n'arrivent plus à bien veiller à la condition sanitaire du fœtus et à la future maman. Seul l'argent est leur premier motif. Hier, nous avons dénoncé ces mêmes pratiques quand l'accouchement par césarienne devenait un fonds de commerce. Aujourd'hui, nous fustigeons la mauvaise manière de faire de cette race de sages-femmes. Si cette pratique n'est pas arrêtée, elle va se généraliser.

Affaire à suivre !

Faustin Akono

HÔPITAL GÉNÉRAL ADOLPHE-SICÉ

Plusieurs décisions prises pour améliorer l'offre et la qualité de soins.

La quatrième session ordinaire du comité de direction de l'Hôpital général Adolphe-Sicé a pris fin, le 21 juin à Pointe-Noire, avec l'adoption de plusieurs délibérations et recommandations pouvant satisfaire la population et les patients qui attendent de leur structure sanitaire des solutions à leurs problèmes de santé.

Les travaux dirigés par Richard Bileckot, président du comité de direction de l'Hôpital général Adolphe-Sicé, ont permis aux administrateurs de scruter les questions liées à l'augmentation et à l'amélioration de la qualité de l'offre des soins et services de santé de cette structure sanitaire. Dans un climat apaisé, empreint des échanges francs et courtois, les administrateurs ont adopté plusieurs délibérations portant, entre autres, sur le rapport annuel d'activités 2021; les comptes administratifs et de gestion 2020; le plan d'action opérationnel 2022; le budget exercice 2022; la sollicitation d'un conseil pour une expertise critique du contrat

avec la Banque postale du Congo, préalable à la signature éventuelle du contrat de remboursement des investissements de cette banque...

Ils ont pris également de nombreuses recommandations dont l'élaboration des règlements intérieurs pour tous les organes consultatifs de gestion; l'optimisation de la médecine ambulatoire incluant les consultations externes et les examens para cliniques; l'étude avec la direction départementale des soins et services de santé du circuit des décédés de moins de 48 heures venant des différents endroits; la poursuite de l'inventaire du patrimoine de l'Hôpital général Adolphe-Sicé

en collaboration avec le cabinet Exco, Cacoges, les directions départementales du cadastre des logements et bâtiments administratifs...

Les administrateurs ont convenu, en outre, d'organiser par visio conférence un comité de direction extraordinaire, le 13 juillet, afin de s'assurer de la prise en compte des amendements et d'examiner la mise à jour de la nomenclature.

En clôturant les travaux, Richard Bileckot a exhorté les différents acteurs à traduire dans les faits les engagements pris en faveur de la population et des patients de l'Hôpital général Adolphe-Sicé.

Hervé Brice Mampouya

DISTINCTION

Emilienne Raoul élevée au rang d'officier de la Légion d'honneur française

La cérémonie de remise des insignes à la présidente du Conseil économique, social et environnemental, a eu lieu à la Case de Gaulle, le 24 juin, en présence de la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa; du chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général de division Guy Blanchard Okoi, et de bien d'autres personnalités.

« Mme Emilienne Raoul, au nom du président de la République française, nous vous remettons les insignes d'officier de la Légion d'honneur ». C'est après ces mots que l'ambassadeur de France en République du Congo, François Barateau, a remis à Emilienne Raoul la distinction de la Légion d'honneur.

Bien avant cela, le diplomate français a peint le tableau de celle que la France a choisie pour décerner cette prestigieuse et honorifique distinction. « *Enfant de Poto-Poto, d'origines cabindaïse et congolaise, et femme de France par adoption, où vous avez effectué une partie de vos études, vous êtes engagée, dès les premières années de votre vie professionnelle, en faveur de l'assistance sociale, à Brazzaville et dans le département du Pool. Après plusieurs années, vous vous êtes ensuite tournée vers le monde universitaire, où vous avez enseigné la géographie à Marien-Ngouabi, où je l'imagine, des centaines de jeunes âmes en devenir ont été façonnées entre vos mains* », a déclaré l'ambassadeur.

Il a poursuivi qu'avec son défunt époux, Alfred Raoul, ils ont tous les deux incarné le visage d'un nouveau Congo, qui s'est progressivement reformé de l'intérieur pour s'ouvrir au monde. Mais la guerre est ensuite arrivée, marquée par le déchaînement des pires passions des hommes, et conduisant dans



La ministre des Affaires sociales, le chef d'état-major général des FAC et bien d'autres personnalités assistant à la cérémonie. Adiac

les conditions connues de tous, faisant du Congo, en quelques mois seulement, un pays meurtri par les horreurs.

Il a ajouté qu'Emilienne Raoul a refusé de prendre parti dans les combats qui ont déchiré son pays et est engagée au service de la paix, du dialogue et de la réconciliation... Fervente avocate de l'unité du Congo, elle a mis, dès 1997, ses convictions au service de la démocratie dans le but de bâtir un Congo plus juste et plus égalitaire. Jetant toutes ses forces dans cette « bataille pour la démocratie », elle a intégré le Conseil national de transition et pris part à la rédaction d'une nouvelle Constitution. Rêvant peut-être d'une société nouvelle, où les droits, notamment des femmes, occuperaient une place plus importante au sein d'une

République « rénovée » et « réconciliée », elle devient députée puis ministre avec une ferveur intacte. Ministre engagée et progressiste, convaincue que l'émancipation des femmes passe par l'éducation des filles, elle a durant quatorze années démontré sa détermination pour œuvrer à la construction d'une société plus inclusive, plus protectrice, une société où la place des femmes serait reconnue. « Vos réalisations sont là pour l'attester : le Centre de promotion de la femme en politique que vous avez dirigé plus de vingt ans durant, jusqu'à tout récemment après avoir piloté une dernière formation en vue des élections législatives de juillet et le Club des femmes artistes, peintres et sculpteurs de Brazzaville, dont les réalisations ont voyagé jusqu'à l'Unesco... », a

précisé le diplomate français.

L'éducation aux valeurs, le combat prochain d'Emilienne Raoul

Exprimant son émotion après avoir reçu la médaille, Emilienne Raoul a indiqué que se voir décerner une telle distinction, c'est reconnaître les œuvres dans lesquelles le récipiendaire s'est singularisé. « *Quel service ai-je rendu à la nation ? Le noyau dur des services rendus au Congo, nous ne les avons pas réalisés seuls. Mon pays a bénéficié, dans le cadre de divers programmes, de l'appui des partenaires techniques et financiers, dont la France, par l'intermédiaire de son agence de développement. La réalisation de ces quelques programmes a fait connaître le dynamisme de*

notre pays hors de nos frontières », a déclaré le récipiendaire.

A ce propos, Emilienne Raoul a cité plus particulièrement deux projets (bien connus des Congolais) : le projet Lisungi et l'Institut national du travail social (INTS), fruits d'une coopération exemplaire. « *C'est ensemble que nous avons mené les négociations pour leur financement. Lisungi représente aujourd'hui le symbole de lutte contre la pauvreté et l'INTS, installé dans des bâtiments récemment restaurés par vos soins, représente la référence dans notre pays pour la formation des ressources humaines. Celles-ci seront mises en capacité pour répondre aux différentes situations sociales de nos compatriotes* », a-t-elle précisé.

Emilienne Raoul considère cet hommage comme un encouragement à faire davantage d'effort. Ses nouvelles fonctions lui obligent. En effet, à la tête du Conseil économique, social et environnemental, elle a la mission de faire remonter au niveau du président de la République et des deux chambres du Parlement les préconisations des citoyens dans la résolution des problèmes qui les concernent. Enfin, en tant que présidente de ce Conseil, elle a partagé les orientations de ses prochaines réflexions relatives à quelques aspects de la vie en société.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Le moteur du monde à venir

Tout indique aujourd'hui, en dépit des apparences, que l'Afrique en général et l'Afrique centrale en particulier seront dans les décennies à venir la région la plus convoitée du monde : convoitée non pas comme ce fut le cas à l'époque coloniale lorsque les puissances européennes tentèrent de s'en emparer, mais afin de tirer profit de l'émergence économique qui fera du continent et surtout de l'immense Bassin du Congo l'un des principaux moteurs de la croissance mondiale.

La jeunesse et le dynamisme de la population qui vit dans cette partie de la planète, l'ampleur des ressources naturelles qu'elle détient et qui n'ont pas encore été mises suffisamment en valeur, le rôle décisif à tous égards qu'elle jouera dans la lutte planétaire contre le dérèglement climatique, la diversité des cultures que ses nombreux

peuples ont su préserver font que l'Afrique s'imposera tôt ou tard et plutôt tôt que tard comme un acteur incontournable de la scène mondiale à venir.

De ce qui précède ressort l'idée simple selon laquelle l'Afrique et ses différentes composantes doivent, d'une part, se préparer à ce gigantesque bond en avant, d'autre part, s'organiser dès à présent afin de tirer le plus grand profit de son émergence que toutes les grandes puissances – Chine, Etats-Unis, Europe, Inde, Russie – ont déjà inscrite en bonne place dans leur stratégie mondiale. Un mouvement historique qui doit s'organiser sur deux plans que l'on peut ainsi résumer :

° D'abord à l'échelle continentale, c'est-à-dire dans le cadre de l'Union africaine qui regroupe les cinquante-sept pays de la région.

Créée au lendemain du vaste mouvement qui avait permis à ces pays de s'affranchir de la tutelle européenne, cette communauté de nations doit maintenant s'adapter à la nouvelle équation stratégique du temps présent. Une évolution interne qui placera ses institutions au cœur du continent et non plus, comme aujourd'hui, dans l'une de ses zones les plus éloignées – et soit dit en passant les plus instables – de l'immense espace géographique qu'elle occupe dans la partie sud du globe.

° Ensuite à l'échelle dite « sous-régionale », c'est-à-dire dans le cadre du Bassin du Congo entendu dans son sens le plus large qui inclut la région des Grands Lacs et le golfe de Guinée. Structurée au fil du temps sans véritable stratégie globale, cette partie du continent, qui en est potentiellement la plus riche, doit accélérer le mou-

vement institutionnel qui permet de rapprocher progressivement les quinze pays la composant. Un mouvement historique qui ne pourra se faire que si, d'une part, les conflits plus ou moins larvés entre ses membres sont résolus et si, d'autre part, la sous-région se dote des organes lui permettant de s'affirmer à l'échelle mondiale comme un acteur incontournable.

Conclusion de tout ce qui précède : nous allons vivre dans les années et les décennies à venir une véritable mutation de la scène mondiale qui verra l'Afrique devenir l'un de ses principaux acteurs, l'un de ses plus puissants moteurs. Mieux vaut pour toutes les nations du continent s'y préparer dès à présent afin d'en tirer les meilleurs bénéfices.

Jean-Paul Pigasse